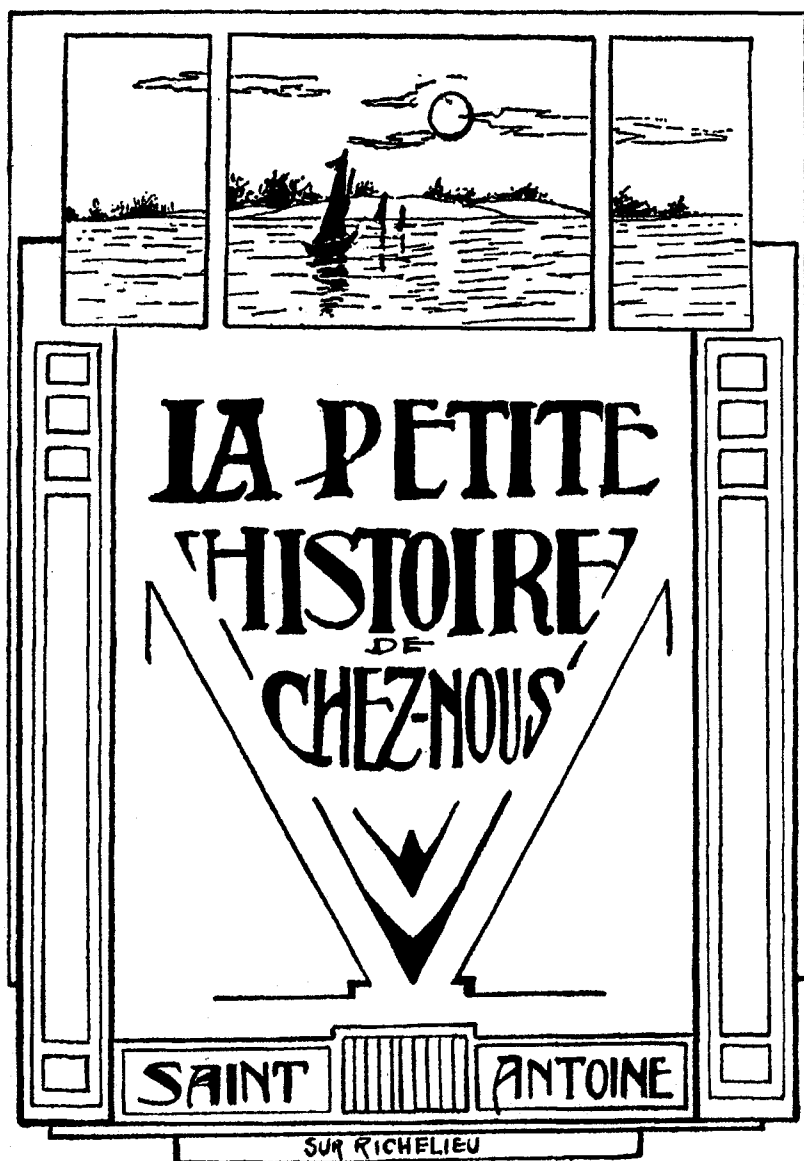


DOCUMENTS MASKOUTAINS

No 3

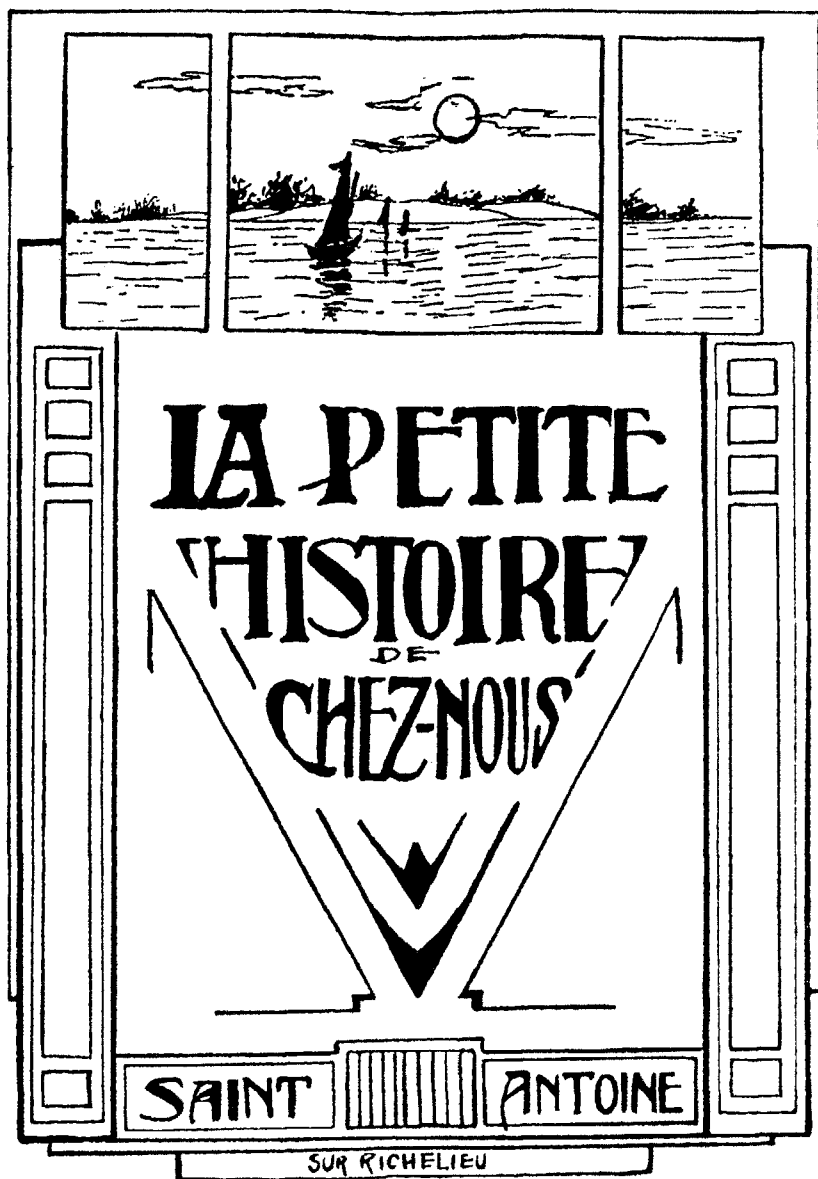


SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE
DE SAINT-HYACINTHE

1938

DOCUMENTS MASKOUTAINS

No 3



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE
DE SAINT-HYACINTHE

1938

**LA PETITE
HISTOIRE
DE
CHEZ NOUS**



**SAINT-ANTOINE-
SUR-RICHELIEU**

par une

Soeur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe



SOURCES: Notes recueillies par Monsieur Louis-Joseph Cartier, Archives paroissiales et municipales, Souvenir des anciens.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE
1 9 3 8

Permis d'imprimer:

† FABIEN-ZOEL,

Ev. de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, 8 février 1938.

NOTE DE L'AUTEUR

Les règlements du Comtié Catholique ont mis au nouveau programme des écoles l'étude de l'*histoire locale*.

Grâce à la bienveillance de la famille Cartier, qui a mis à notre disposition des notes abondantes, fruit de longues et patientes recherches effectuées par Monsieur Louis-Joseph Cartier, grâce encore à l'obligeant concours de Monsieur le Curé et de Monsieur le Maire du village, ainsi que de plusieurs autres notables, amis de l'école, nous pouvons aujourd'hui offrir la PETITE HISTOIRE DE CHEZ NOUS, non seulement à la jeunesse étudiante, mais aussi aux bons paroissiens de Saint-Antoine.

Puissent ces humbles pages semer dans l'âme de nos enfants l'estime et l'amour de la *petite Patrie*.

Séminaire de Saint-Hyacinthe.

7 février 1938

A Son Excellence Monseigneur F.-Z. Decelles,
Evêque de Saint-Hyacinthe.

Excellence,

J'ai lu avec un très vif intérêt "La petite histoire de chez nous", faite par les Révérendes Soeurs de Saint-Joseph; sans contredit, on y a ramassé une foule de documents de premier ordre, qui nous montrent bien la fondation et le développement de cette paroisse.

En en faisant défiler devant nos yeux la série des desservants ou curés qui l'ont dirigée, nous pouvons constater l'emprise de ces prêtres sur une population généralement docile et vraiment chrétienne.

On a fait ressortir les principaux traits des "habitants" de Saint-Antoine, leur amour du sol et de la patrie, de l'instruction et de l'éducation, leur piété

et leur générosité; l'on reconnaît là des notes caractéristiques qui font honneur à cette brave population, et j'en suis fier.

Cette histoire de Saint-Antoine-sur-Richelieu est une magnifique contribution à la "petite histoire" et à mon humble avis mérite d'être publiée.

Il serait à souhaiter que l'on fît ainsi la monographie de toutes les paroisses du district et même du diocèse.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma filiale soumission.

Votre fils dévoué en J.-C.

Chanoine J.-B.-O. Archambault,
supérieur



Saint-Denis-sur-Richelieu,

21 janvier 1938

Révérèndes Soeurs de Saint-Joseph,
Saint-Antoine-de-Padoue

Révérèndes Soeurs,

Décembre dernier, à la séance de la Société d'His-
toire régionale de Saint-Hyacinthe j'annonçais la
présentation prochaine d'une histoire de la paroisse
de Saint-Antoine.

J'étais en voie de terminer cette histoire quand
Monsieur J.-Ignace Archambault, maire de votre
paroisse, me soumit votre intéressante histoire de la
même paroisse de Saint-Antoine.

Il se trouve par hasard que pour une bonne partie
de nos Compositions nous avons puisé à la même
source. Vous avez si bien réussi que si la tâche que
je m'étais imposée n'avait pas tiré à sa fin je m'en
serais désisté.

J'ai lu avec intérêt votre histoire de Saint-Antoine,
elle est bien conçue, d'un style alerte et concis. Elle

ne pourra manquer de plaire et d'inspirer à vos élèves l'amour de leur paroisse et l'attachement au sol natal. Comme l'exemple entraîne, je souhaite que vous ayez des imitateurs dans chacune des maisons d'éducation de nos villages.

L'automne dernier, les élèves des Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, du Couvent de Saint-Denis, nous ont donné une séance littéraire, dont un résumé dialogué de notre histoire paroissiale souleva l'enthousiasme de l'auditoire. Une oeuvre comme la vôtre trouverait ainsi une belle manière d'être utilisée au profit de vos élèves et de leurs parents.

Je vous prie d'agréer, mes Révérendes Soeurs, l'hommage de mon respect et l'assurance de mon appréciation pour votre heureuse contribution à notre histoire régionale.

J.-B. Richard, M.D.

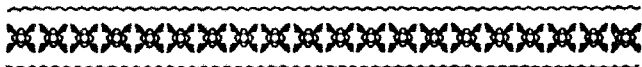


LA PETITE HISTOIRE DE CHEZ NOUS

Paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue



La paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, sur la rivière Richelieu étant comprise dans la seigneurie de Contrecoeur, nous parlerons d'abord de ce fief et de ceux qui en furent les seigneurs successifs.



CHAPITRE I

LA SEIGNEURIE DE CONTRECOEUR

1er seigneur: ANTOINE PECAUDY,
SIEUR DE CONTRECOEUR, 1672-88.

Antoine Pécaudy naquit en 1617, à Vigneux, Dauphiné. Il épousa en France Anne Dubois, puis en secondes noces, à Québec, en 1667, Barbe Denis, filleule du gouverneur Monsieur de Lauzon.

Il s'était distingué dans beaucoup d'occasions, tant en France qu'à l'étranger; il avait été blessé dans sept combats, notamment à celui du faubourg Saint-Antoine (Paris), en se battant pour le roi dans la guerre de la Fronde, où il reçut au bras un coup de feu dont il demeura estropié. Pour toutes ces généreuses actions, Louis XIV l'anoblit, lui et toute sa postérité. C'est alors qu'il prit le titre de Sieur de Contrecoeur.

Il arriva au Canada en 1665, avec le célèbre régiment de Carignan, commandé par Monsieur de Salières. Il était officier d'une compagnie de ce régiment.

En 1666, il prit part à l'expédition de Monsieur de Tracy contre les Iroquois. L'armée comprenait 600 soldats du régiment de Carignan, 600 Canadiens et une centaine de sauvages. La marche fut longue et périlleuse. En quittant le lac Saint-Sacrement, il fallut s'engager dans la forêt; là, pas de sentier battu. L'armée atteignit enfin le pays des Agniers, mais elle ne trouva que des bourgades désertes: pris de peur, les sauvages s'étaient enfuis dans les bois. Tracy brûla leurs villages et ravagea leurs récoltes. La famine réduisit ces peuplades orgueilleuses qui implorèrent la paix. On la leur accorda et, à leur demande, on leur envoya des missionnaires.

En 1672, la seigneurie de Contrecoeur fut concédée au Sieur Antoine Pécaudy par Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, en récompense des services rendus à Sa Majesté depuis 1636. En outre, il obtint en 1673 la propriété des îles situées en front de sa seigneurie, laquelle avait en réalité 2 lieues 7 perches sur toutes les faces; elle passait en plusieurs endroits beaucoup au-delà de la rivière Chambly, et par conséquent empiétait sur celle de Saint-Denis, concédée 22 ans plus tard (20 septembre 1694).

Le Sieur Antoine Pécaudy de Contrecoeur mourut à Québec le 1er mai 1688. En 1691, sa veuve épousa Louis de Gannes, Sieur de Falaise, qui devint le premier seigneur de Saint-Denis.

2^e FRANÇOIS-ANTOINE PECAUDY DE CONTRECOEUR, 1680-1743.

François-Antoine Pécaudy devint seigneur primitif ou principal de Contrecoeur — partage de l'héritage paternel ayant été fait en 1695, puis ventes de lots, et enfin accord stipulant que les limites des seigneuries de Contrecoeur et de St-Denis seront marquées dorénavant par la rivière Chambly. Il épousa Jeanne, fille de Pierre de Saint-Ours, seigneur de Saint-Ours. Il fut officier dans les troupes du détachement de la marine.

La plus ancienne concession de terre connue dans la paroisse de Saint-Antoine est du 31 juillet 1714, sise sur le bord de la rivière, concédée par François-Antoine Pécaudy à Dame Marie René Chord de Saint-Romain, veuve de Jacques le Picard, Sieur de Noray et Dumesny.

En 1724, arrivée des premiers colons de Saint-Antoine, Pierre, Jean, Joseph, François, fils de Pierre Archambault, de la rivière des Prairies, d'où ils vinrent en canot, passant par Sorel et remontant le Richelieu. Le lopin de terre (13 arpents sur 40) choisi pour eux par leur père était situé sur le bord de la rivière. C'est sur l'une de ces terres que fut construite la lère église de la paroisse de Saint-Antoine, en 1750.

Le Sieur François-Antoine Pécaudy mourut à Montréal le 2 juillet 1743.

3e PIERRE-CLAUDE PECAUDY DE CONTRECOEUR, 1705-1775.

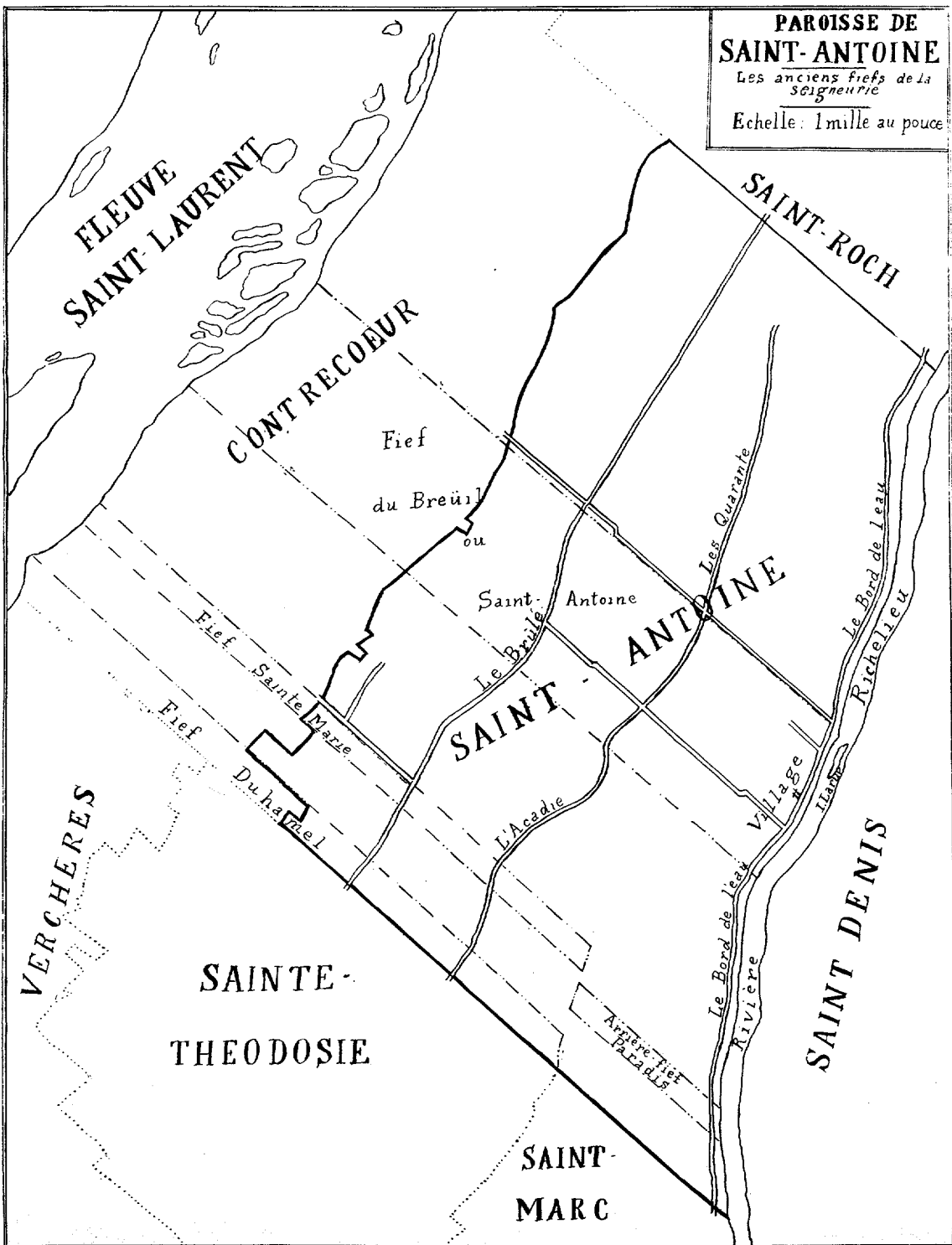
Il était filleul de Monsieur de Ramzay, gouverneur de Montréal. Il épousa Marie-Anne-Magdeleine, fille de Sieur René Boucher de la Perrière, de Boucherville, où il demeura après son mariage, 1729, jusque vers 1754. Il servit comme enseigne de 1729 à 1742 et devint capitaine dans les troupes du pays en 1748.

Le marquis Duquesne, gouverneur général, avait résolu de chasser les Anglais de l'Ohio. Il y envoya le capitaine Pierre-Claude Pécaudy avec ordre de s'opposer aux établissements que ceux-ci tenteraient de faire à l'ouest des Alléghanys. Au mois de mai 1754, Pécaudy, à la tête de 600 à 700 Français, attaqua un parti d'Anglais qui bâtissaient un fort à l'embouchure de la Monongahéla; il tomba tout à coup sur les travailleurs, les forçant de laisser leurs travaux et de s'enfuir. Il s'empara du fort commencé, le fit terminer et lui donna le nom de fort Duquesne (Pittsburg). Après cet exploit, Monsieur de Contrecoeur, nommé commandant de ce fort, envoya Jumonville au fort Nécessité, tout récemment construit par le jeune et célèbre Washington. Jumonville assassiné, Villiers, son frère, attaqua le fort et l'emporta en 8 heures. La victoire de la Monongahéla, 1755, fut autant due à la valeur de Monsieur de Contrecoeur qu'à Monsieur de Beaujeu. Contrecoeur, par sa vigilance et ses bonnes dispositions, fit surprendre le général anglais Braddock à 3 lieues du fort Duquesne. Ce général sans défiance, à la tête

**PAROISSE DE
SAINT-ANTOINE**

Les anciens Fiefs de la
Seigneurie

Echelle: 1 mille au pouce



de 4000 hommes, fut complètement défait par 900 Français ou sauvages. Beaujeu et Braddock perdirent la vie dans cette bataille.

Après ces faits, le nom du capitaine de Contrecoeur ne figure plus dans l'histoire de cette guerre. Il se retira à Montréal où il mourut en 1775.

4^e CLAUDE-FRANÇOIS BOUCHER DE LA PERRIERE, 1739-1810.

Claude-François Boucher, Sieur de la Perrière, naquit à Boucherville en 1739. Il était fils de Sieur François-Clément Boucher de la Perrière, capitaine d'infanterie dans les troupes de Sa Majesté, et de Dame Charlotte Pécaudy de Contrecoeur. En 1764, il épousa à Montréal Mademoiselle Charlotte Pécaudy de Contrecoeur, fille du précédent seigneur et de Marie-Anne-Magdeleine Boucher de la Perrière; il était alors officier dans la milice et coseigneur de Boucherville. A la mort de son beau-père, il devint, du chef de son épouse, seigneur primitif de Contrecoeur, mais il continua de résider dans sa ville natale. Madame de la Perrière mourut le 16 avril 1810 et Monsieur de la Perrière dix jours après.

5^e FRANÇOIS-XAVIER BOUCHER DE LA PERRIERE, 1774-1819.

6^e CLAUDE-FRANÇOIS BOUCHER DE CONTRECOEUR, 1777-1813.

En 1811, la seigneurie de Contrecoeur fut partagée en deux parties: la première, sur laquelle se trouvaient une église et un moulin à vent, construits dans la paroisse de Saint-Antoine, appartint au Sieur

François-Xavier Boucher de la Perrière, fils aîné du précédent seigneur; l'autre partie, sur laquelle se trouvait l'église de Contrecoeur, appartient à Claude-François Boucher de Contrecoeur, fils cadet. Feu Claude-François Boucher de la Perrière ne fut pas heureux dans ses enfants sous le rapport de l'intelligence; son alliance avec une proche parente n'engendra que des esprits faibles et bornés, incapables de gérer eux-mêmes leurs affaires. Ses deux fils ne furent pas longtemps seigneurs propriétaires: le cadet mourut célibataire en 1813 et l'aîné, qui avait épousé à Montréal Lucie-Angélique Côté, mourut en 1819.

7e HONORABLE FRANÇOIS-XAVIER MAILHIOT, 1816-1854

François-Xavier Mailhiot, fils de Sieur François Mailhiot, marchand à Verchères, naquit en 1781. En 1805, il épousa Julie Boucher de la Perrière de Boucherville, fille de Sieur Claude-François Boucher de la Perrière. Lors du partage de la seigneurie, en 1811, le Sieur Mailhiot hérita par son épouse d'une partie du fief Saint-Jean "Nelson", dans la seigneurie de Saint-Ours. En 1816, il devint seigneur principal de Contrecoeur. Dame Julie Boucher de la Perrière mourut en 1817, et les Sieurs François-Xavier Mailhiot fils, Charles et Adolphe, enfants mineurs, succédèrent aux droits de leur mère et devinrent coseigneurs de Contrecoeur.

Le Sieur Mailhiot représenta en Chambre le comté de Richelieu, puis le comté de Surrey et celui de Verchères.

En 1846, les Sieurs Mailhiot vendirent la seigneurie de Contrecoeur à John Fraser, notaire et marchand à Terrebonne. Le père se retira à Boucherville et mourut en 1854.

8e JOHN FRASER, 1846-1872.

La Tenure seigneuriale fut abolie en 1854 par un acte du gouvernement provincial. Les seigneuries et droits seigneuriaux devinrent rentes constituées.

Le Sieur Fraser avait quitté Terrebonne pour habiter Saint-Mars, en l'ancien manoir Drolet, auquel il donna le nom prétentieux de Château Beaufort. Il ne put garder la seigneurie de Contrecoeur que 26 ans: chargé de dettes, force lui fut de subir les rigueurs de la loi, et la seigneurie fut vendue, le 31 juillet 1872, par le shérif Tancrède Bouthillier, à la porte de l'église de Contrecoeur. L'Honorable Sénateur Joseph-Rosaire Thibeau, marchand de la cité de Montréal, ayant été le plus haut enchérisseur, l'acquit pour \$200.

Après abjuration des erreurs protestantes, John Fraser avait épousé à Québec, en 1842, Elisabeth Fraser, sa cousine germaine. Il mourut à Saint-Marc en 1876.

9e JOSEPH KEMNER-LAFLAMME, de Saint-Antoine 1872-1875.

Nous ne comptons pas le sieur Joseph-Rosaire Thibeau parmi les seigneurs de Contrecoeur, car, au moment même de son acquisition, il revendit verbalement les rentes au Sieur Joseph Kemner-

Lafflamme, cultivateur bourgeois de la paroisse de Saint-Antoine. L'acte notarié fut passé en octobre suivant.

Joseph Kemner-Lafflamme naquit à Saint-Antoine en 1803, du Sieur Antoine Kemner-Lafflamme, cultivateur, et de Charlotte Bousquet. En 1840, il épousa Edesse Perrault, également de Saint-Antoine. Le Sieur Joseph Lafflamme a toujours joui de la confiance de ses coparoissiens. Il passait à juste titre pour un homme d'une grande expérience dans les affaires, aussi laissa-t-il à sa mort une fortune assez considérable. Il n'eut qu'une enfant, Marie-Ermeline, née à Saint-Antoine en 1844.

Le Seigneur Lafflamme mourut à Saint-Antoine en 1875. Son corps repose dans le cimetière paroissial, où un monument de granit du coût de \$300 fut élevé à sa mémoire par les soins de son gendre, Monsieur Louis-Joseph Cartier.

10^e MADAME LOUIS-JOSEPH CARTIER,
1875-1932.

Ermeline Lafflamme épousa, en 1873, Louis-Joseph Cartier, fils de Narcisse Cartier, marchand à Saint-Antoine et capitaine de milice, et de Marguerite Chagnon. Marchand jusqu'en 1881 à Saint-Antoine, où il fut conseiller municipal, puis maire et préfet du comté de Verchères, Louis-Joseph Cartier prit une part très active dans les luttes électorales. "Homme d'une intelligence supérieure, de manières courtoises et d'une culture étendue, il maintint les meilleures traditions de la famille Cartier." (Boyd) — C'est lui qui fit bâtir le "château" en 1897.

Madame la Seigneuresse était une femme active, économe, et surtout très chrétienne et charitable; elle exécuta de ses mains plusieurs travaux de lingerie, dons à l'église paroissiale ou autres. Elle mettait également l'habileté de ses doigts au service des pauvres. Madame Louis-Joseph Cartier mourut le 20 mars 1932, à 88 ans; son époux l'avait précédée de dix ans dans la tombe. De leurs huit enfants, trois leur ont survécu: Armand, marié à Maria Sénécal, de Verchères; Joseph-Louis, héritier de la seigneurie; Jeanne, mariée à Jean-Marie Richard, notaire de Contrecoeur.

11e JOSEPH-LOUIS CARTIER, depuis 1922.

Monsieur Joseph-Louis Cartier, artiste émérite, propriétaire actuel de la seigneurie, réside à Montréal. Sa mère lui avait passé ses titres de rentes, dont il commença à jouir après la mort de son père, en 1922. Ces titres subsistaient encore, le gouvernement, qui avait émis l'intention de les acheter, ne l'ayant pas encore fait. La Législature doit traiter la question à sa session de 1938, paraît-il.





CHAPITRE II

LES FIEFS

I — FIEF DU BREUIL OU SAINT-ANTOINE, 1695-1772

Lors du premier partage de la seigneurie de Contrecoeur, 1695, $\frac{1}{2}$ lieue sur 2 d'une rivière à l'autre, au centre de la seigneurie, échut à Dame Marie Pécaudy de Contrecoeur, fille d'Antoine Jécaudy, 1er seigneur, et épouse de Jean-Louis de Chapt, Sieur de la Corne. Ce fief fut appelé plus tard "du Breüil" (du surnom donné à l'un des fils du Sieur de la Corne) ou "Saint-Antoine". C'est sur ce fief que sont bâtis l'église et le village de Saint-Antoine.

Les héritiers de Madame de la Corne vendirent ce fief en 1752, au Sieur Jean-Baptiste Martel, garde-magasin du roi à Montréal. A leur tour, les héritiers du Sieur Martel le vendirent au Sieur Pierre-Claude Pécaudy, qui le réunit à la seigneurie de Contrecoeur en 1772.

2 --- FIEFS DUHAMEL ET SAINTE-MARIE, 1695-1846

Ces deux fiefs vont toujours de pair, quoique distincts de nom; ils ont toujours appartenu aux mêmes propriétaires jusqu'à leur réunion à la seigneurie principale en 1846. Ils ont même origine que le précédent.

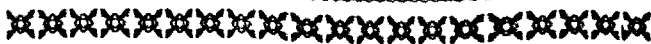
L'acte du partage de la seigneurie, 1695, accorda à Louis de Gannes, Sieur de Falaise, époux en secondes noces de Dame Barbe Denis, veuve d'Antoine Pécaudy, 1er seigneur, une part d'enfant dans la seigneurie, soit 8 arp. sur 2 lieues le long de la ligne de Verchères, c'est le fief "Duhamel", et, 14 arp. plus bas au nord-est, 6 arp. sur 2 lieues, c'est le fief "Sainte-Marie".

Le Sieur de Falaise vendit ces terres à François Volant, Sieur de Fosseneuve, en 1699. Françoise Volant, fille et héritière de ce dernier, épousa en 1730 Louis Duhamel, qui, de ce fait, s'intitula seigneur de la "pointe à Vigneux". Louis Duhamel mourut en 1781, laissant huit héritiers. Son fils Louis fut seigneur principal du fief. François Duhamel, fils du précédent, vendit ses droits en 1820, à Joseph Archambault, capitaine de milice à Saint-Antoine, et déjà propriétaire d'un arpent sur 30 dans le fief Duhamel. Antoine Archambault hérita de son père. Quoique la seigneurie de Contrecoeur eût été vendue avec ses fiefs à Sieur Fraser en 1846, le Sieur Antoine Archambault conservait encore certains droits sur les fiefs Duhamel et Sainte-Marie. En 1853, tous ces droits furent vendus au Sieur Fraser.

3 — ARRIERE-FIEF PARADIS

Nous avons peu de renseignements sur ce petit fief. En 1723, un Monsieur Péan, Sieur de Livaudière, était propriétaire d'une arrière-fief tenant au fief Sainte-Marie. En 1729, Jean-Hugues et Pierre-René Péan obtinrent en concession de l'un de coseigneurs de Contrecoeur, chacun 3 arpents sur 40 sur la rivière Chambly, relevant immédiatement comme arrière-fief de la dite seigneurie. En 1757, les Sieurs Péan vendirent ce fief à Joseph Paradis, marchand de Saint-Antoine. Celui-ci le vendit à son tour à un Monsieur Marchand. Vers 1840, il appartenait à Théodule Brazeau et s'appelait fief "Brazeau".





CHAPITRE III

NOTES DIVERSES

I — LE MOULIN BANAL

Sous le régime féodal, toute seigneurie avait son moulin banal ou moulin du seigneur, et tous les censitaires devaient faire moudre leurs grains à ce moulin. S'il n'est pas question du moulin banal dans l'histoire de la seigneurie de Contrecoeur avant 1714, il est sûr pourtant qu'elle en eut un dès que les terres nouvellement défrichées donnèrent aux colons une quantité suffisante de blé. Nous ne parlerons ici que des moulins bâtis sur le terrain actuel de St-Antoine.

En 1753, Monsieur Pierre Martel, seigneur du fief du Breüil, fit construire un moulin à vent sur son fief. Pour ce fait, plainte est portée à l'intendant Bigot par Pierre-Claude Pécaudy, seigneur principal de Contrecoeur. En conséquence, en 1757, l'intendant émet une ordonnance défendant au Sieur Martel de ne moudre aucuns grains à ce moulin. Messire Louis

Payet, devenu curé de Saint-Antoine en 1786, acheta la terre où était bâti le moulin. Du consentement de Sieur Claude-François Boucher de la Perrière, alors seigneur de Contrecoeur, il commença en 1793 à faire mouvoir le dit moulin, pour lequel il dut payer annuellement au seigneur 30 minots de blé. Ce moulin, bâti de pierre, situé à une dizaine d'arpents de l'église, sur la terre appartenant actuellement à Monsieur J.-O. Cordeau, fut démoli par Monsieur Norbert Bélanger en 1913. Les meules sont conservées dans la grange de la ferme Cordeau. Le dernier meunier fut un nommé Louis Roy.

Vers la même époque où il donnait à Messire Payet permis de mutation, Monsieur de la Perrière avait aussi un moulin dans Saint-Antoine, sur les terres de Louis Archambault et de Joseph Allard, auxquels il accordait déduction de rentes annuelles à cause du terrain occupé par cet édifice. Ce moulin (celui de l'Acadie) situé à environ 40 arpents du village, sur la terre appartenant actuellement à Madame veuve Victor Jacques, a été démoli vers 1860.

Il y eut un 3^e moulin bâti en 1781, du consentement du seigneur de Contrecoeur, par le Sieur Jacques Cartier, qui devait, pour ce, payer annuellement 36 minots de blé. Ce moulin, mû par l'eau, a cessé de fonctionner en 1808.

2 — UNE ROUTE CELEBRE

Champlain a passé ici: y pensons-nous en contemplant notre Richelieu, l'ancienne rivière des Iroquois car les Iroquois aussi y ont passé... Elle

était leur, cette rivière qui les portait au coeur du pays de leurs ennemis algonquins; à eux également le territoire avoisinant, que les colons français ont conquis deux fois, par le fer et par la charrue. Cette rivière que Champlain avait explorée jusqu'aux environs de Saint-Charles en 1603, fut témoin des deux premiers combats relatés en l'histoire canadienne et livrés contre les Iroquois: le 1er en 1609, à sa source, sur les bords du lac que Champlain découvre en cette expédition et auquel il donne son nom, et le 2e en 1610, à l'embouchure, à l'endroit où Montmagny devait faire ériger le fort Richelieu (Sorel) en 1642. Cette même rivière Richelieu fut encore témoin des dernières luttes sanglantes en terre canadienne: nous avons nommé Saint-Denis et Saint-Charles (Combats de 1837) pour ne parler que de notre région. Entre temps, n'est-ce pas autour des forts Sorel, Chambly, Sainte-Thérèse, Saint-Jean, que se sont livrés les suprêmes combats entre l'envahisseur et les héroïques défenseurs de 1758, puis ceux de 1775 et 1812?

3 — LE FEU DE SAINT-DENIS, 1837

Chez nous! Ce n'est pas seulement sur les bords de notre Richelieu, mais tout près d'ici, à Saint-Denis, en face de Saint-Antoine, qu'a lieu, en 1837, le 1er combat entre les Patriotes et les Constitutionnels.

Le colonel Gore, avec 500 réguliers, descend de Sorel vers les révoltés retranchés à Saint-Charles, mais, le 23 novembre, il est arrêté à Saint-Denis, où

200 à 300 Patriotes se trouvent réunis sous la conduite du Docteur Nelson. Une centaine sont armés de vieux fusils de chasse, les autres n'ont que des faux, des fourches ou des bâtons. Nelson installe les premiers dans la maison Saint-Germain, la chapellerie, la distillerie et autres constructions avoisinantes; les seconds devront se ruer sur l'ennemi à l'instant propice. Les Patriotes font preuve d'un courage qui étonne: c'est le combat du faible contre le fort, mais il faut à tout prix obtenir que nos libertés soient reconnues et respectées! ...

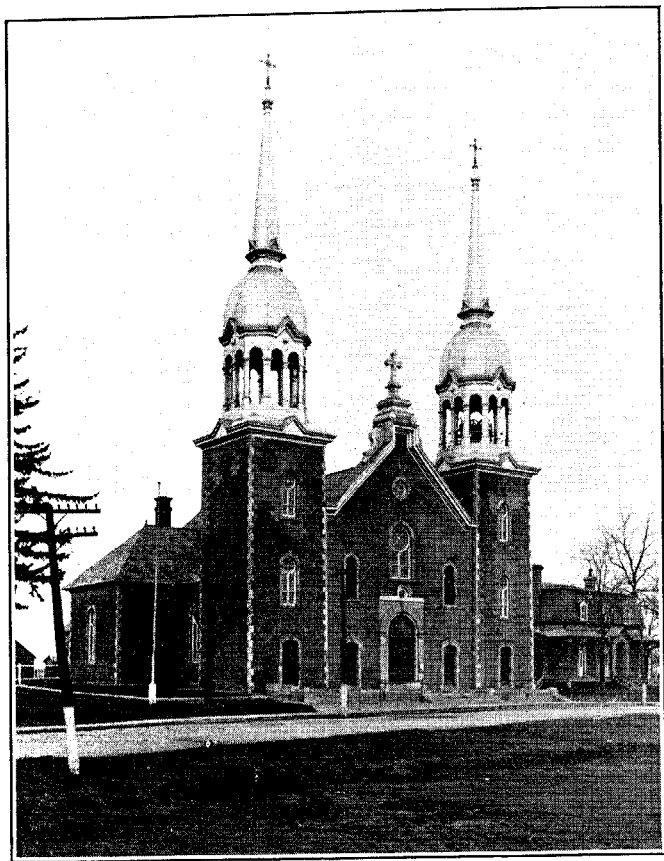
Sur les 2 heures, George-Etienne Cartier va à Saint-Antoine chercher une centaine de camarades de Saint-Antoine, Verchères ou Contrecoeur. Ils traversent la rivière en chantant. Le passeur Roberge conduit le bac. Encouragés par l'arrivée de ce renfort, les Patriotes redoublent d'ardeur tandis que les Anglais épuisés fléchissent. A 3 heures, Gore commande la retraite vers Sorel; en y arrivant, 116 soldats manquent à l'appel. Les Patriotes comptent 12 morts ou blessés mortellement; de ce nombre, se trouvent Benjamin Durocher, Honoré Bouthillet, F. Mandeville et L. Bourgeois de Saint-Antoine.

Cette année (1937), les 28 et 29 août, ont eu lieu à Saint-Denis des démonstrations patriotiques à la mémoire des braves de "37"; Saint-Antoine y eut sa part.

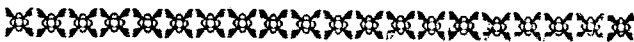
A la lumière d'un siècle écoulé, apprécions la conduite des Canadiens. Les Anglais les disent "révoltés", eux se nomment "Patriotes"; laquelle de ces deux appellations leur convient? D'abord, que demandaient Papineau et ses partisans? Une chose en

somme : être traités selon la justice promise en 1760 et garantie en 1791. Il est vrai que le parti soulevé effraya Papineau lui-même en applaudissant à l'appel lancé par le Docteur Nelson de Saint-Denis : "Pas de petits moyens ! Aux armes !" Telle n'était pas l'idée du chef, il voulait la justice, mais non la guerre. L'Église déconseillait aussi la violence armée. Les Canadiens auraient dû obéir à l'autorité ecclésiastique, oui, certes... et se taire ? Non, réclamer quand même, car les gouvernants anglais du temps opprimaient l'élément canadien. Patriotes, nos pères l'ont été, et même témérairement ; trop peu nombreux, avec de mauvaises armes, ils n'avaient aucune chance de succès. Leur courage mérite notre admiration pourtant, et si, malgré leur opposition, la loi d'Union fut votée, celle-ci ne put atteindre son but, angliciser et protestantiser les Canadiens, car il y eut encore des chefs politiques qui défendirent nos droits : Lafontaine, Baldwin, Cartier, MacDonald, etc.





Église actuelle reconstruite en 1914



CHAPITRE IV

NOS CÉLÉBRITÉS

1 — LE CAPITAINE CHABOT

En 1775, Montgomery et Arnold assiégeaient Québec depuis près d'un mois lorsque, dans la nuit du 30 au 31 décembre, ils tentèrent un assaut. La nuit était très obscure et une neige épaisse tombait poussée par le vent, ce qui rendait le moment favorable. Montgomery, avec 400 hommes, dirigeait l'attaque du côté de Près-de-Ville. Il croyait surprendre la ville, mais le gouverneur avait été averti par un déserteur. Derrière la seconde palissade, Chabot, avec 47 hommes, attendait l'ennemi; il le reçut si bien que les assaillants s'enfuirent en désordre, laissant derrière eux des morts et des blessés. Montgomery lui-même fut tué avec ses aides-de-camp. Le gouverneur Carleton mentionna spécialement avec éloge la conduite du capitaine Chabot en cette occasion.

Quel était ce capitaine Chabot? Nous croyons pouvoir affirmer qu'il était capitaine de milice à Saint-Antoine. Il était originaire de Saint-Laurent, île d'Orléans, et fils de Joseph Chabot. Le capitaine Louis Chabot mourut à Saint-Antoine en 1810, à 70 ans.

2 — PREMIER LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ILLINOIS, 1766-1844.

Pierre Ménard naquit à Saint-Antoine en 1766, d'une respectable famille originaire de la Normandie. A 19 ans, il partit pour aller tenter fortune dans l'Illinois. Ménard fut très heureux dans ses opérations commerciales; son trafic s'étendait jusqu'aux montagnes Rocheuses. Il fit preuve, dans ses courses à travers l'Ouest, d'une activité et d'une intelligence des affaires qui ne le cédaient qu'à sa stricte probité. Aussi sut-il se faire chérir et respecter, non seulement des colons et trappeurs, mais aussi de tous les sauvages. Son influence considérable lui valut d'être nommé agent des Indiens par le gouvernement américain et il conclut en cette qualité plusieurs traités importants avec eux. L'Etat de l'Illinois ayant été constitué en 1818, Ménard en fut nommé lieutenant-gouverneur. Il mourut en 1844, à Kaskaskia, Illinois.

3 — MERE MARIE-ROSE, 1811-1849

Elle s'appela dans le monde Eulalie Durocher. Fille d'Olivier Durocher et de Geneviève Durocher, elle naquit à Saint-Antoine le 6 octobre 1811, et elle devait mourir le 6 octobre 1849, à Longueuil, à la

maison-mère de la communauté qu'elle avait fondée en 1843: les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Mère Marie-Rose n'a cessé de donner à sa communauté, comme à tous ceux qui l'ont approchée, les exemples les plus touchants d'humilité et de charité. Aussi la cause de sa béatification a-t-elle été portée à Rome en 1929.

"Je m'appelle Marie-Rose, disait-elle; puissé-je être une rose d'agréable odeur à Jésus-Christ." Le Révérend Père Duchaussois, O.M.I., a écrit sa biographie qu'il intitule "Rose du Canada". Bientôt peut-être, dit-il, favorisée comme l'Amérique du Sud qui respire sa Rose de Lima, l'Amérique du Nord respirera sa Rose du Canada, fleurie sur les bords du Richelieu et du Saint-Laurent pour orner les autels du monde entier.

4 — SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, 1814-1873

A environ un mille du village, à peu de distance de la rivière, s'élevait jusqu'en 1906 la "maison aux sept cheminées", bâtie en 1782; c'est là que naquit George-Etienne Cartier, le 6 septembre 1814, de Jacques Cartier dit l'Angevin et de Marguerite Paradis. Il fut admis au Barreau en 1835. En 1837, le jeune avocat prit rang parmi les "Fils de la liberté", fut leur secrétaire, combattit à Saint-Denis, puis s'exila aux Etats-Unis. En 1848, il fut élu par le comté de Verchères comme représentant à la Chambre. Ministre en 1856, il déploya une activité extraordinaire, mais son oeuvre principale fut la Confédération.

Il avait compris que l'Union des deux Canadas, telle que depuis 1840, ne pouvait durer sans trop de luttes et de dangers. Il voulait une nation basée non sur la fusion des races, mais sur leur égalité et leur collaboration; il avait conçu et mûri l'idée d'un régime d'union fédérale, assurant ainsi le progrès du pays sans compromettre l'avenir de notre province et son autonomie dans toutes les questions concernant notre religion, l'instruction publique, notre langue et nos lois civiles françaises. Dès 1858, il va à Londres pour exposer le projet au gouvernement impérial. Le "petit canadien de Saint-Antoine", comme il se désigne lui-même, étonne les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne; le rebelle de "37" est l'hôte de la Reine au château de Windsor. Enfin, la Confédération est créée le 1er juillet 1867; elle comprend quatre provinces: Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, mais elle s'agrandit bientôt du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Anglaise. Le rêve de Cartier et des autres Pères de la Confédération est réalisé: le pays s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

L'Angleterre distribuant des titres royaux à ceux qui avaient contribué à l'Acte Confédératif, Cartier est élevé à la dignité de baronnet.

Mais il faut relier les deux océans par une grande voie de communication. Cartier, "l'homme aux chemins de fer", lui qui avait largement contribué à l'érection du Grand-Tronc et de l'Intercolonial, propose maintenant à la Chambre des Communes le projet du Pacifique-Canadien, et le bill est voté en 1872.

Cartier n'a que 58 ans, mais son activité merveilleuse a ruiné sa santé. Sur le conseil des médecins, il se rend à Londres, et c'est là qu'il meurt le 20 mai 1873. Ses restes mortels ramenés à Montréal, un service est chanté le 13 juin, en l'église Notre-Dame, par Monseigneur Fabre, son beau-frère; une foule nombreuse y assiste puis le conduit à sa dernière demeure, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Le 23 juillet, à Saint-Antoine, un service solennel est célébré par Monseigneur Charles Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe.

Il avait aimé la patrie, lui qui avait composé le chant populaire "O Canada, mon pays, mes amours!" Le Canada reconnaissant lui fit élever, en 1885, en face des bâtisses du Parlement d'Ottawa, un magnifique monument de bronze sur piédestal de granit, du coût de \$10,000. Montréal lui érigea aussi un monument superbe coûtant \$100,000. et offert à sa mémoire, non seulement par le Dominion, mais par tout l'Empire Britannique. L'oeuvre artistique devait être exécutée pour le 6 septembre 1914, centenaire de la naissance de l'homme d'Etat, par l'artiste Hill, né à Shipton, Qué., établi à Bruxelles, Belgique; mais le conflit européen de 1914 empêcha que l'on pût en expédier toutes les pièces au Canada avant l'armistice du 11 novembre 1918. Le monument dressé, les fêtes du centenaire purent donc avoir lieu à Montréal le 6 septembre 1919. Le 28 septembre, c'était au tour de Saint-Antoine de célébrer Sir George. Ce fut une fête de famille paroissiale, présidée par Monsieur le Chanoine Agapit Beaudry, Curé, et ce fut magnifique. On avait élevé en face

de l'église, un buste du grand coparoissien, catholique sincère autant que célèbre politicien; le dévoilement fut fait par Mademoiselle Hortense Cartier, venue de Cannes, France, où elle réside, pour assister aux fêtes en mémoire de son illustre père.

5 — UNE QUESTION A PROPOS DES CARTIER

Sir George-Etienne et le Seigneur Cartier appartiennent-ils à la même famille que Jacques Cartier, le découvreur du Canada?

La chose a été répétée maintes fois, mais le fait n'a jamais pu être prouvé. D'abord, il est certain que Jacques Cartier mourut sans laisser de postérité, mais on lui sait un frère, et si parenté il y a, ce pourrait être en ligne collatérale.

Trois frères Cartier, de Prulier, portant le nom distinctif de Cartier l'Angevin, parce qu'ils venaient de l'Anjou, demeuraient à Québec ou aux environs vers 1740; ils étaient fils de Pierre Cartier et de Marie Baumier. L'un des trois, Jacques, né en 1710, passa au Canada en 1736 et épousa à Beauport, en 1744, Marguerite Mongeon. Il était négociant à Québec et faisait avec les pays d'Europe le commerce des poissons. Il eut deux fils, Jacques et Joseph, et quatre filles. Vers 1770, Jacques et Joseph furent envoyés par leur père sur la rivière Richelieu pour y vendre du poisson; c'est à la suite de ce voyage qu'ils s'établirent comme marchands, Jacques à Saint-Antoine et Joseph à Saint-Denis.

En 1772, Jacques épousa à Saint-Antoine Cécile Gervaise, nièce de Messire Michel Gervaise, premier curé de Saint-Antoine; de cette union, naquirent

plusieurs enfants, entre autres Jacques, né en 1774 et marié à Marguerite Paradis en 1798. Ceux-ci eurent plusieurs enfants, dont George-Etienne. Sir George-Etienne Cartier, de son mariage avec Hortense Fabre, soeur de Monseigneur C.-E. Fabre, archevêque de Montréal, laissa deux filles, Joséphine et Hortense. Cette dernière vit encore et habite Cannes, en France. Cette famille forme la branche aînée des Cartier, celle des Jacques.

Il y aussi dans Saint-Antoine la branche cadette, représentant les Joseph Cartier. Celui-ci, nous l'avons dit, s'était fixé à Saint-Denis; il épousa Marie-Anne Cuvillier, de Québec, et eut plusieurs enfants, dont l'aîné, Joseph, vint s'établir à Saint-Antoine et épousa Marie-Pierre Laparre. Le plus jeune des enfants issus de ce mariage, Narcisse, marié à Marguerite Chagnon, eut quatre enfants, dont l'aîné, Louis-Joseph, épousa Ermeline Kemner-Laflamme, fille de Monsieur Joseph Kemner-Laflamme, 9^e seigneur de Contrecoeur, et héritière de son père. Monsieur Joseph-Louis Cartier, seigneur actuel, est de cette branche.

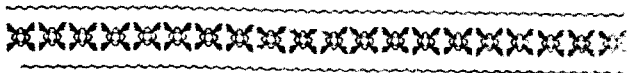
6 -- MONSEIGNEUR ELPHEGE GRAVEL, 1838-1904

Citons d'abord l'anecdote suivante: C'était le 30 septembre 1817. Un riche cultivateur de Saint-Antoine, Nicolas Gravel, allait porter un enfant au baptême; il préparait son meilleur cheval et sa calèche de fête. Son voisin lui dit: "Où vas-tu donc, Colas, ainsi mis sur ton trente-six?" — "Je m'en vais faire baptiser un curé", fut la réponse du père. Il eut raison: l'enfant, baptisé Isidore Gravel, fut

ordonné prêtre en 1841 et fut longtemps curé de Laprairie. Vingt-deux ans après, le 12 octobre 1838, Colas se mit encore en frais de s'endimancher pour gagner l'église. Le même voisin lui demanda encore : "Où vas-tu donc ainsi?" — "Cette fois-ci, répondit Nicolas, je m'en vais faire baptiser un évêque". Et sans s'en douter, l'heureux père prophétisait une seconde fois : ce marmot, baptisé Elphège, devint prêtre le 11 septembre 1870, puis fut sacré à Rome, où il était allé refaire sa santé, premier évêque de Nicolet, le 2 août 1885. Ce fait est certain et Monseigneur Gravel aimait à le raconter.

A l'occasion de son sacre, Monseigneur Gravel fit une visite à sa paroisse natale. La joie pieuse des paroissiens se traduisit par l'enthousiasme respectueux avec lequel ils reçurent le Pontife du Seigneur. Tous voulurent contribuer au cadeau qu'on lui présenta : un calice et des burettes d'une valeur de \$300. Le nouveau Prélat prononça un de ces sermons dont il possédait l'art, et dans lesquels se révélaient toute l'élévation et la noblesse d'une belle intelligence, toute la distinction et l'éloquence des plus hauts sentiments. Ce jour-là, elle était plus vibrante encore si possible, l'expression de la gratitude dont son âme était remplie envers Dieu d'abord, puis envers sa famille et sa paroisse bien-aimées toujours.

Monseigneur Gravel, pendant ses 19 ans d'épiscopat, a fondé 15 paroisses ou missions et doté Nicolet d'un Hôpital des Soeurs Grises en 1886, d'une Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes en 1887, et d'un Monastère du Précieux-Sang en 1896. Il mourut le 28 janvier 1904.



CHAPITRE V

PAROISSE DE SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE

1 — DEBUTS ET DEVELOPPEMENTS

La paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, appelée autrefois Saint-Antoine-de-la-Rivière-Chambly, a fait partie du diocèse de Québec jusqu'en 1836. Elle fut alors comprise dans le diocèse de Montréal et en fut détachée en 1855 pour être annexée à celui de Saint-Hyacinthe, fondé en 1852.

Cette paroisse, où il y avait eu un prêtre résidant depuis 1750, ne fut érigée canoniquement que par décret du 23 octobre 1889 et reconnue civilement sous le nom de Saint-Antoine-de-Padoue par proclamation du 30 janvier 1890. (1) (Erection civile de la "municipalité", page 70)

(1) Voir Gazette officielle de Québec, 1921, page 2234.

Partie détachée de Sainte-Trinité (Contrecoeur), elle comprend la moitié de la seigneurie de Contrecoeur, la moitié du fief du Breüil, le fief Paradis et une petite partie des fiefs Duhamel et Sainte-Marie. Elle contient 16000 acres de superficie. Longue de 2 lieues, elle ne renferme que trois concessions: 1o le Bord de l'eau, 2o l'Acadie ou rang Saint-François, 3o le Brûlé ou rang Sainte-Marie.

La paroisse de "Saint-Antoine-de-Padoue" a été ainsi nommée en l'honneur de Sieur Antoine Pécaudy, 1er seigneur de Contrecoeur. Les rangs "Saint-François" et "Ste-Marie" doivent leurs noms à François-Antoine Pécaudy, 2e seigneur, et à Marie Pécaudy, fille aînée du 1er seigneur et épouse de Jean-Louis de Chapt, Sieur de la Corne.

En 1755, le barbare Lawrence avait déporté les Acadiens sur les côtes des États-Unis, où il les avait jetés sans abri et sans nourriture. Bon nombre rentrèrent plus tard dans leur patrie; d'autres, revenant au Canada, se fixèrent à des endroits qui leur convinrent et y fondèrent des paroisses. Quelques-uns vinrent choir à Saint-Antoine, dans le 2e rang, qui porte encore le nom de "l'Acadie". L'Abbé Louis-Mizaël Archambault, né en 1812, auteur de la Généalogie de la famille Archambault, dit avoir vu, tout jeune, quatre de ces colons acadiens: Girouard, Cormier, Michel Gaudette, Pierriche Bourgeois.

Le "Brûlé" de Saint-Antoine, de même que le Grand Brûlé de Contrecoeur, tirent leur nom de la méthode qu'on adopte quelquefois de défricher les terres en brûlant le bois sur le terrain même où on

l'a abattu, ou bien en mettant le feu aux arbres et arbustes pendant qu'ils sont encore sur pied; quand une fois ils sont bien en feu, ils continuent de brûler souvent pendant plusieurs semaines avant que les flammes s'épuisent. Le feu prend quelquefois aux forêts par accident et se propage par le vent, formant des Brûlés d'une grande étendue.

La rivière Richelieu, nous l'avons dit (page 15), était primitivement connue sous le nom de "rivière des Iroquois". Par la suite, elle fut nommée rivière Sorel, puis rivière Chambly, à cause des forts de Sorel et de Chambly qui furent élevés, en 1665, l'un à son embouchure et l'autre au pied d'un grand rapide. Déjà, en 1642, le gouverneur Montmagny, avait fait bâtir à l'embouchure de cette même rivière, un fort qu'il avait nommé Richelieu, en l'honneur du grand ministre Richelieu. Le nom de Richelieu fut enfin donné à la rivière Chambly. C'est ce qui explique pourquoi la paroisse de Saint-Antoine a d'abord été désignée sous le nom de "Saint-Antoine-de-la-Rivière-Chambly", et plus tard, "Saint-Antoine-sur-Rivière-Richelieu".

Les habitants de Saint-Antoine ont été primitivement desservis au spirituel par les curés-missionnaires de Contrecoeur, savoir :

Messire L.-F. de la Faye	1705-24
“ J.-P. de Miniac	1725-31
“ André Jonan	1731-36
“ Louis Chardon	1736-40

En 1740, Messire J.-B. Gosselin devint missionnaire à Saint-Louis (Saint-Charles); il y résidait et pourvoyait aux besoins spirituels des fidèles établis dans le voisinage de cette paroisse, entre autres de ceux de Saint-Denis, lesquels se bâtirent une chapelle en 1740.

En 1741, Messire Michel Gervaise succéda à Messire Gosselin. Cette même année, Saint-Denis fut érigé en paroisse desservie par voie de mission par Messire Gervaise, qui continuait de résider à Saint-Charles. Les habitants de la future paroisse de Saint-Antoine fréquentèrent dès lors la nouvelle église, plus proche que celle de Contrecoeur.

2 -- ETABLISSEMENT CURIAL ET LES DEUX PREMIERES EGLISES

En 1749, Monseigneur H.-M. Dubreuil de Pontbriand, 6^e évêque de Québec, fit sa 2^e visite pastorale à Saint-Denis et décida l'établissement de la paroisse de Saint-Antoine. On prépara un lieu décent pour la sépulture des fidèles défunts, sur la terre de Joseph Archambault. Le 1^{er} adulte inhumé (31 janvier 1750) fut Louis Chefdevergne, âgé de 18 ans.

Dès le printemps de 1750, on s'occupa activement de la construction d'un presbytère en pierre, devant servir provisoirement de chapelle pour le culte. Chaque terre fut cotisée à raison de 6 fr. par arpent en culture, payés une fois pour tout. Le terrain de l'établissement religieux, d'environ 3 arpents carrés, fut vendu à la Fabrique par Joseph et Jean Archambault et fut payé \$50.

1er curé: MESSIRE MICHEL GERVAISE, 1750-85

Il vint habiter son presbytère à la fin de novembre.

En décembre, furent choisis les trois premiers marguilliers de Saint-Antoine, savoir les Sieurs Jean Archambault, Joseph Archambault et Pierre Guertin.

LA PREMIERE EGLISE

Pendant que l'on travaillait à la construction du presbytère, on se préparait aussi à bâtir une église de pierre. Les terres en culture furent taxées à raison de 6 fr. par arpent défriché, annuellement pendant 10 ans.

L'église fut commencée le 3 octobre 1750. Messire Menereau, missionnaire de la Pointe de Lévy, bénit la première pierre le 29 septembre, fête de Saint Michel. On fit les fondations cette année-là. Elle fut entièrement terminée le 27 septembre 1752 et bénite le même jour par Messire Normand, grand-vicaire.

Cette première église était bâtie sur le bord de la côte, en face de l'église actuelle.

La première cloche fut donnée en 1752 par le Sieur Révol, et bénite le 12 novembre. Une seconde cloche fut achetée et bénite en 1769.

LA DEUXIEME EGLISE

En 1774, l'église étant devenue trop petite pour la population croissante de Saint-Antoine, on forma le projet de l'agrandir, mais on préféra ensuite en construire une nouvelle, sur le site de l'église actuelle. Les travaux de construction commencèrent en 1779. Bénite le 11 octobre 1780, elle ne fut entièrement achevée à l'intérieur qu'en 1781.

Dès 1772, Messire Gervaise payait pour la Fabrique toutes les fois que la dépense excédait la recette. A chaque reddition de comptes, en cas de mort, le Curé faisait don à la Fabrique dans une formule partout identique par le fond: "La dépense excède la recette de 9077 livres, laquelle sera payée par les marguilliers à Gervaise Curé, qui l'a avancée, à fur et à mesure qu'ils recevront de l'argent; si je viens à mourir, la dite somme restera à l'église sans qu'on puisse rien demander en aucune façon, car telle est ma volonté."

En 1784, Messire Gervais essuya une maladie assez grave dont il ne revint jamais entièrement. Ses facultés ébranlées ne lui permettant plus d'exercer en sûreté le saint ministère, le bon vieux curé dut abandonner la desserte vers le 15 août 1785. Il continua d'occuper le presbytère avec sa soeur jusqu'au mois de novembre. Pendant ce temps, son neveu, Jacques Cartier, lui fit préparer un logement près de sa maison; vers le 10 novembre, l'ex-curé alla en prendre possession. Il y expira le 5 mai 1787, âgé de 71 ans, et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église qu'il avait édifiée, du côté de l'Évangile.

MESSIRE THOMAS KEMBER (DESSERTANT)

1785-86.

Messire Kember, curé de Contrecoeur desservit la cure de Saint-Antoine après la résignation définitive du curé. Messire Cherrier, de Saint-Denis, l'aidait surtout sur semaine.

Un sujet d'embarras attendait les deux prêtres: les comptes de la Fabrique et ceux de la construction

de la nouvelle église se trouvaient embrouillés depuis 1782, les marguilliers s'occupant très peu de l'entreprise, Messire Gervaise conduisait tout et prêtait du sien, comme nous l'avons vu. Son neveu et représentant, Jacques Cartier, réclamait pour les avances faites à la Fabrique par l'ex-curé; mais quel montant avait ainsi été avancé? On convint de passer à l'amiable une transaction finale entre les parties, et il fut arrêté que l'on paierait la somme de 5000 fr. à Messire Gervaise ou à son représentant de son vivant, et qu'au cas où il viendrait à décéder avant le remboursement parfait de la dite somme, la Fabrique en serait passée déchargée ou acquittée.

Les fidèles de Saint-Antoine étaient très satisfaits de la desserte de Messire Kember, mais leur esprit de foi et de religion leur faisait ardemment désirer la présence d'un curé résidant au milieu d'eux. Le 28 juin 1786, ils adressent requête en ce sens à Monseigneur d'Esclis, évêque de Québec; ils y font un éloge bien mérité du curé en retraite et du desservant. Monseigneur agréa leur juste requête.

Messire Kember mourut à Verchères le 19 janvier 1832.

2e curé: MESSIRE LOUIS PAYET, 1786-98

Messire Louis Payet est nommé curé-missionnaire de Saint-Antoine le 22 septembre 1786. Sa lettre de mission porte entre autres "qu'il devra payer à Messire Gervaise, ancien curé, une pension de 1000 francs chaque année."

3 — LIMITES DE LA PAROISSE

A cette époque, le curé et les habitants de Saint-Antoine commencèrent à être sérieusement tracassés par ceux de Contrecoeur au sujet des limites des deux paroisses. Nous avons déjà dit que les premiers habitants établis dans la future paroisse de Saint-Antoine étaient desservis par les missionnaires de Contrecoeur. Lorsque, en 1740, une mission fut ouverte à Saint-Denis, les fidèles les plus rapprochés de la rivière Richelieu se dirigèrent naturellement de ce côté-là pour leurs devoirs religieux. En 1750, s'ouvrit la paroisse de Saint-Antoine; alors, les habitants des trois premières concessions avoisinant le Richelieu se considérèrent encore tout naturellement comme appartenant à cette nouvelle paroisse, étant le plus grand nombre moins éloignés de l'église de Saint-Antoine que de celle de Contrecoeur. Les choses allèrent ainsi sans contestation pendant 38 ans. En 1788, des notables de Contrecoeur adressent à l'Evêque de Québec une requête dans laquelle ils se plaignent que la paroisse de Saint-Antoine tue celle de la Sainte-Trinité (Contrecoeur); ils demandent que toute la seigneurie de Contrecoeur soit divisée en deux parties égales. Monseigneur d'Esclis mourut peu après et l'affaire en resta là.

En 1792, Monseigneur Hubert, en visite pastorale à Saint-Antoine et à Contrecoeur, sur soumission de la question, décida verbalement que les trois concessions sud-est de la seigneurie de Contrecoeur formeraient désormais l'arrondissement de la paroisse de Saint-Antoine, partageant ainsi la seigneurie en deux parties égales.



Anciens curés — Eglise actuelle — Presbytère

L'année suivante, le nouveau curé de Contrecoeur, Monsieur Aubry, ne se contenta pas de cette déclaration verbale; de son côté, le seigneur de la Perrière voulait arracher à Saint-Antoine les habitants du 3^e rang pour les assujettir à Contrecoeur. Les tenanciers de ce 3^e rang préféraient s'en tenir à la susdite décision verbale et prièrent Sa Grandeur de vouloir bien la confirmer par écrit. Monseigneur Hubert crut aplanir la difficulté en ordonnant par écrit, mais d'une manière évasive, aux deux curés de suivre l'usage dans la perception des dîmes.

4 — MESSIRE PIERRE-JOSEPH COMPAIN,
1798-1806, troisième curé.

En 1802 et jusqu'en 1809, l'affaire des limites revient sur le tapis. En 1809, Monseigneur Plessis étant en visite pastorale à Saint-Antoine, plusieurs habitants du 3^e rang prient Sa Grandeur de donner une décision finale à la question. L'Evêque les renvoie au notaire Louis Bourdages de Saint-Denis, auquel il laisse des instructions spéciales à ce sujet, mais les tenanciers du bas exigeant une décision écrite de l'Evêque, le notaire les réfère de nouveau à Sa Grandeur. Depuis, il ne fut plus question de cette affaire, au moins dans les documents conservés. Nous supposons que la difficulté tomba d'elle-même avec les nouveaux curé et seigneur de Contrecoeur.

Messire Compain mourut au presbytère de Saint-Antoine le 22 avril 1806 et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Pendant la guerre de 1759, Messire Compain porta les armes pour la défense du Canada. Après la conquête, il étudia la médecine et s'acquit vite une excellente réputation. On dit qu'il contracta mariage et eut un fils, qui reçut les ordres sacrés, et une fille, qui se fit religieuse. Devenu veuf à 30 ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et pour cela, il dut obtenir dispense du port des armes. Messire Compain sut servir l'Eglise avec le même zèle qu'il avait servi le Roi d'abord.





CHAPITRE VI

Les deux curés de la première moitié
du siècle dernier. — Les activités
de la paroisse pendant ce temps.

I — Le QUATRIEME curé de la paroisse fut Messire
BONAVENTURE ALINOTTE; il le fut de
1806 à 1834.

Sous son règne, les diverses bâtisses de l'établissement religieux étaient passablement détériorées et réclamaient des réparations considérables. En 1809, les tenanciers de la paroisse exposent à Monseigneur Plessis qu'il faut renouveler la couverture de l'église, crépir les murs à l'intérieur et à l'extérieur, réparer les clochers, de plus agrandir le cimetière, réparer le presbytère et l'allonger. Monseigneur approuve et insinue de commencer par l'église, la sacristie et le cimetière. Après autorisation des commissaires civils, les intéressés élisent des syndics, et une répartition de 21647 francs est prélevée sur les propriétés de la paroisse.

Mais cette entreprise était destinée à rencontrer de grandes difficultés et fut un brandon de discorde. Un nommé Pierre Mondor fut le premier contracteur. Cet entrepreneur maladroit et infortuné entraîna dix notables qui s'étaient portés ses cautions, dans une opposition mal fondée contre les syndics. Un procès s'ensuivit, lequel causa beaucoup de division et d'inimitié dans la paroisse. Les syndics eurent enfin gain de cause en 1815. Cependant les travaux en vue étaient interrompus. Entre temps, la Fabrique fit construire un jubé.

Les travaux furent repris en 1818 et l'on commença, paraît-il, par le presbytère. Cette dernière entreprise causa aussi des difficultés, parce qu'elle fut confiée à des ouvriers peu habiles sous prétexte d'épargne. Les travaux traînèrent et ne furent guère satisfaisants.

Monseigneur Panet, dans sa visite pastorale, en 1818, ordonne " qu'il soit dressé des actes des délibérations des assemblées, et qu'on ne fasse aucune dépense extraordinaire sans y être autorisé par un acte d'assemblée, qui sera ensuite approuvé par l'Evêque ou par quelqu'un des Grands-Vicaires; qu'il soit pratiqué un passage pour aller à la sacristie et ne plus passer par le sanctuaire."

Les ouvrages de réparations à l'église et au cimetière furent exécutés les années suivantes, 1819 à 1822.

En 1821, la Fabrique acheta une troisième cloche payée 3000 francs.

Les années qui suivirent ne furent marquées que par de nouvelles difficultés qui surgirent alors et par le malaise déjà existant relativement aux comptes de la Fabrique de 1821 à 1828 non encore rendus. Cette disgracieuse affaire ne prit fin qu'en 1831.

En 1828, Monseigneur Lartigue, alors auxiliaire de Québec avec la charge du district de Montréal (premier évêque de Montréal en 1836), écrit entre autres ordonnances: "Que l'on n'enterre plus à l'avenir dans l'église; qu'on agrandisse au plus tôt la sacristie en faisant un chemin couvert pour y communiquer de dedans l'église."

Depuis quatre ans, le bon vieux curé s'était peu occupé du ministère; il avait eu trois vicaires. Il donna sa démission en 1834. Son successeur, un neveu de son choix agréé par l'Évêque, logea chez lui son vieil oncle et lui paya le juste tiers de la dime provenant de la cure. Messire Alinotte mourut au presbytère le 21 mai 1839, âgé de 80 ans. Il fut inhumé dans l'église paroissiale.

2 — Messire MICHEL CUSSON lui succéda donc comme CINQUIÈME curé, en 1834, et il y demeura jusqu'en 1858.

Comme nous l'avons vu, Monsieur Alinotte avait eu ses déboires domestiques; son successeur ne tarda guère à avoir les siens: différents incidents traversèrent la vie paroissiale.

La querelle des notables, (1) qui éclata en 1835, donna le signal d'un débat qui aurait pu avoir des

(1) Voir chap. IX, p. 57.

conséquences assez considérables. Une affaire insignifiante en elle-même prit bientôt des proportions préjudiciables à la paix pourtant bien désirable et désirée sans doute par tous les fidèles de la paroisse. Quelques personnes, de leur autorité privée, avaient exhaussé leurs bancs dans l'église, y avaient posé des portes et fait d'autres améliorations, et avaient refusé de les baisser et d'enlever leurs portes après en avoir été averties par le marguillier en charge. Assemblée des tenanciers à ce sujet; il y fut décidé de poursuivre telles personnes qui auront exhaussé leur banc ou fait tout autre changement dans l'église, et de plaider au cas où elles refuseraient de se soumettre. Des actions furent intentées contre deux récalcitrants. Cités devant la Cour du Banc du Roi, ils furent condamnés à un shelling d'amende et aux frais.

Au combat de Saint-Denis, le 23 novembre 1837, Monsieur Charles-Ovide Perrault, avocat de Montréal, frappé mortellement, se traîna au manoir seigneurial où il expira le soir. Il fut inhumé pauvrement dans le cimetière de Saint-Antoine. En 1841, les parents du défunt voulurent procurer à ses restes une sépulture plus honorable. Ils demandèrent à Messire Hudon, Vicaire-Général, Administrateur du diocèse de Montréal, de vouloir bien leur permettre que le corps de feu C.-O. Perrault fut exhumé pour être mis dans un cercueil plus convenable, permis accordé le jour même. Sur demande d'un service à faire chanter pour le repos de son âme, Messire Demers, curé de Saint-Denis, répond qu'il ne peut accorder cette faveur, vu que, dans le temps, Mon-

seigneur Lartigue avait prescrit qu'il ne fallait pas chanter de services publics pour ceux qui avaient pris les armes contre la Reine, quoiqu'ils eussent, avant de mourir, réparé leur agression armée. La question est alors référée à Monsieur l'Administrateur, avec prière de permettre le service, et la permission est accordée.

A l'arrivée de Messire Cusson, les esprits étaient soulevés; par sa douceur, sa modération, son esprit conciliateur, il parvint avec le temps à calmer l'orage, à réunir les opinions divergentes, à gagner la confiance de ses paroissiens et à faire de Saint-Antoine une paroisse modèle pour sa piété, pour sa générosité et pour son dévouement.

Aussi rien n'était négligé pour développer la piété des paroissiens. La Propagation de la Foi fut établie dans la paroisse en vertu d'un rescrit papal du 7 janvier 1838 et d'après un mandement de Monseigneur Lartigue en date du 18 avril 1838.

En 1840, Messire Demers procéda à la cérémonie de l'érection de la Voie de la Croix dans l'église de Saint-Antoine.

En 1778, par un mandement spécial, Monseigneur Briand avait permis la dévotion des Quarante-Heures, qui devaient se célébrer les trois jours précédant immédiatement le Carême, jusqu'à la mort de l'Évêque ou de Messire Gervaise, curé d'alors. Le 19 janvier 1843, Monseigneur Bourget l'établit à perpétuité en vertu d'un indulg papal du 31 mai 1840.

La neuvaine annuelle en l'honneur de Saint-Antoine-de-Padoue se fait depuis 1844. La même année, on fit pour la première fois les exercices du mois de Marie.

En 1848, la Société de Tempérance fut établie par les Révérends Pères Oblats; elle comptait dès lors 764 membres et 1500 en 1853.

En 1847, on construisit le charnier dans le cimetière.

Depuis vingt-cinq ans, on reconnaissait la nécessité d'une sacristie plus vaste et plus commode, mais on n'avait pu rien faire jusqu'ici. Des réparations à l'église s'imposaient aussi. Assemblée publique fut tenue au presbytère et l'on résolut de procéder sans délai aux travaux jugés nécessaires: démolir la sacristie et en refaire une autre; creuser une cave dans l'église; défaire et refaire à neuf les planchers; faire poser 135 bancs dans la nef; réparer les balustres; boiser les murs jusqu'aux châssis; faire et poser 12 grands châssis; réparer le tabernacle, les autels, les peintures, etc.

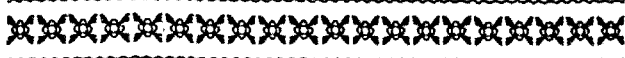
En 1845, les habitants de Saint-Antoine avaient fourni généreusement pour venir en aide aux victimes des désastreux incendies de Québec arrivés les 28 mai et 28 juin. En 1852, après l'incendie de son palais épiscopal et de sa cathédrale, le 8 juillet, Monseigneur Bourget se trouva dans la nécessité de demander de l'aide aux Fabriques aisées de son diocèse. En septembre suivant, les habitants assemblés à cette fin votèrent 100 livres pour l'établissement épiscopal de Montréal. Cette somme n'était pas

encore payée en 1855, lorsque, par décret de Sa Sainteté Pie IX, 13 mai 1855, la paroisse fut détachée du diocèse de Montréal et annexée à celui de Saint-Hyacinthe, fondé en 1852. Dans une assemblée des habitants, il fut unanimement résolu que les 100 livres votées pour l'évêché de Montréal seraient partagés en deux parts égales, dont l'une serait accordée au jeune diocèses, pauvre lui aussi.

Le 9 avril 1856, Messire Cusson recevait l'abjuration de l'hérésie et la profession de foi catholique de Marie-Suzanne Kennedy, âgée de 27 ans, domiciliée dans la paroisse.

En 1858, Messire Cusson, ne pouvant plus garder sa cure à cause de ses infirmités, donna sa démission. Il se retira sur une propriété qu'il possédait dans la paroisse. Il y expira le 13 avril 1861 et fut inhumé dans l'église qu'il avait dirigée avec zèle pendant 24 ans.





CHAPITRE VII

L'oncle et le neveu, curés de 1858 à 1903, leur administration, etc.

1 — Messire JEAN-BAPTISTE DUPUY, senior, fut
le SIXIEME curé de Saint-Antoine (1858-77)

Sous son règne, il se fit encore de fréquentes réparations à l'église et au presbytère.

Une cloche étant brisée, on en acheta une plus grosse qu'on appelait "le bourdon" et qui fut bénite en décembre 1859, mais cette cloche ne dura que quatre mois. Après avoir été refondue, elle fut bénite sans grande solennité en mai 1860.

Monsieur le Curé toujours désireux d'intensifier la foi et la vertu de ses paroissiens, instituait la confrérie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui fut érigée par le décret de l'Evêque de Saint-Hyacinthe, Monseigneur Joseph Larocque, le 27 novembre 1861.

Dans la nuit du 12 au 13 avril 1865, eut lieu la grande catastrophe de l'inondation dans les îles de Sorel, laquelle causa 21 pertes de vie. La Fabrique de Saint-Antoine vota la somme de \$150 pour venir en aide aux victimes survivantes de ce désastre.

Le 14 octobre 1870, un incendie consuma tout le faubourg Saint-Sauveur et la moitié de celui de Saint-Roch, à Québec. Il y eut 12 à 15 pertes de vie, 15 à 18000 personnes jetées sur le pavé, 2219 maisons détruites, près de \$3,000,000 perdues. Les habitants de Saint-Antoine donnèrent leur part de secours à cette grande misère par un vote de \$100 prises à même les fonds de la Fabrique.

Le 1er mars 1868, dans une assemblée des marguilliers et des tenanciers, il fut unanimement décidé de prendre sur les deniers de la Fabrique \$50 pour venir en aide au Souverain Pontife, relativement en besoin à cette époque quoique souverain.

En 1869, Monseigneur Charles Larocque devant se rendre à Rome pour le concile du Vatican, lequel s'ouvrait le 8 décembre, on s'organisa pour offrir un cadeau à Sa Grandeur ou au Souverain Pontife. Il fut alloué sur le trésor de la Fabrique \$300.

Le 4 juillet 1869, Mademoiselle Elisabeth Delorme, 27 ans, résidant à Saint-Antoine, abjura le protestantisme et fit sa profession de foi. Elle était fille de Dominique Delorme, de Schullen Falls, E.-U.

En 1871, on fit construire une maison pour le bedeau.

En 1877, Messire Dupuy senior se retira du ministère curial; il gardait le tiers des revenus décimaux à lui payé par son successeur, ainsi que le droit

d'hospitalité dans le presbytère. Messire Dupuy avait été appelé un des premiers à faire partie du Conseil Diocésain formé par Monseigneur Larocque en 1866. Il mourut en 1879 et fut inhumé dans l'église paroissiale.

2 — Messire JEAN-BAPTISTE DUPUY, junior, 1877-1903, fut le SEPTIEME curé de Saint-Antoine

Neveu du précédent, Messire Jean-Baptiste Dupuy junior dirigea la paroisse avec zèle et désintéressement pendant 26 ans. Le nouveau curé venait de Saint-Sébastien, où il avait bâti l'église et le presbytère; il avait également édifié l'église de la paroisse de Sainte-Hélène qu'il avait fondée. En arrivant à Saint-Antoine, il eut à faire exécuter de bonnes réparations à la sacristie et fit construire enfin le chemin couvert. Après avoir fait restaurer et décorer l'église, il la fit consacrer solennellement le 13 octobre 1880 par Monseigneur Moreau. Heureuse coïncidence, on célébrait ce jour le centenaire de la bénédiction de cette même église (10 octobre 1780). Dans l'après-midi, bénédiction de cloches neuves et érection du chemin de la croix. Ce fut une belle fête paroissiale.

En 1882, on construisit le presbytère actuel et on améliora le cimetière en 1883.

Un orgue remplaça l'harmonium en 1892.

Le 25 février 1894, la Fabrique vota \$700 pour la construction d'une salle publique, travail confié à J.-B. Roy & fils. La salle se trouvait alors au bord de la rivière, sur le terrain de la Fabrique; elle fut transportée à l'endroit actuel en 1929.

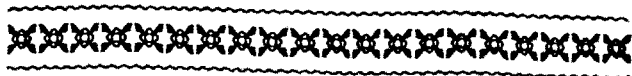
Les exercices du mois de Saint Joseph semblent avoir eu lieu pour la première fois sous Messire Dupuy, dès 1878. Le 11 août, première réception du Cordon Séraphique.

Le premier novembre 1885, la Confrérie du Très Saint Rosaire fut érigée par le Révérend Père Philéas-Etienne Gauvreau, O.P., avec approbation de Mgr Moreau.

L'Association de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph fut érigée en octobre 1893 par Monseigneur Moreau, et l'Apostolat de la Prière le 6 novembre.

Monsieur le Curé Dupuy avait été nommé Chanoine au Chapitre de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe en 1889.

En 1903, à 70 ans, ne se sentant plus capable de remplir ses fonctions curiales, le bon Monsieur le Chanoine Dupuy donna sa démission et prit sa retraite au Monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe. Sa Grandeur Monseigneur Maxime Decelles, acceptant sa démission, lui avait demandé d'être un nouveau Moïse. Il fut Moïse, il fut l'homme de la prière. Il s'éteignit doucement le 4 janvier 1914, à l'âge de 80 ans. Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale; Sa Grandeur Monseigneur Bernard officiait. Plusieurs notables de Saint-Antoine y assistaient. Il avait bien aimé Saint-Antoine et il avait été très affligé à la nouvelle de l'incendie de l'église en octobre précédant sa mort; les paroissiens l'aimaient et vénéraient comme un père et voulurent posséder les restes de celui qui leur avait fait tant de bien. Le 3 mars, on alla chercher le corps du vénéré défunt, qui fut inhumé au cimetière paroissial.



CHAPITRE VIII

LES AUTRES CURÉS DEPUIS 1903 À NOS JOURS:

1 — Monsieur ARTHUR SAINT-LOUIS, 1903-10,
HUITIEME curé.

En 1903, réparations au presbytère. L'année suivante, peinture et bancs neufs à l'église.

L'année 1904 et les suivantes, la question des licences s'agita, non seulement à Saint-Antoine, mais dans toute la province. Monsieur le Curé s'éleva avec force contre les abus de la boisson. Grâce aux prédications des pasteurs et à la bonne intelligence des paroissiens, il n'y eut jamais d'hôtel à Saint-Antoine: n'est-ce pas une bien bonne note?

Monsieur Saint-Louis laissa la cure de Saint-Antoine en 1910, pour se retirer à Saint-Ours et, en 1917, à Saint-Hyacinthe, où il mourut le 9 juin 1921.

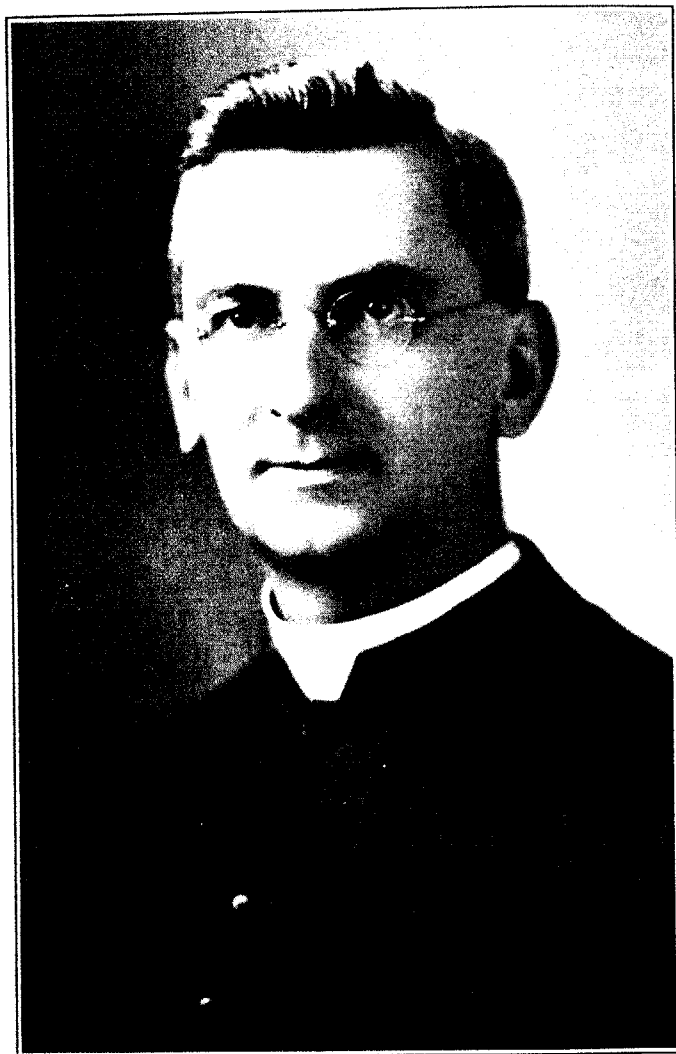
2 — Monsieur HUBERT NADEAU, 1910-13,
Neuvième curé.

Monsieur le Curé Nadeau ne resta que trois ans à Saint-Antoine. Monseigneur Bernard lui confia la cure de Saint-Denis en 1913. C'est là qu'il mourut le 21 mars 1926. Il montait à l'autel et se disposait à distribuer la Sainte Communion aux fidèles lorsqu'il faiblit et tomba par terre. On le transporta à la sacristie et Monsieur le Vicaire H. Collette lui administra l'Extrême-Onction. Il mourut quelques instants après.

3 — Monsieur AGAPIT BEAUDRY, Chanoine,
1913-28, dixième curé.

Monsieur Beaudry avait été missionnaire-colonisateur pour le Manitoba de 1887 à 1893 et il y avait fondé LaSalle en 1891. Depuis 1893, il était procureur de l'Evêché et Chanoine titulaire de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe. Monseigneur, reconnaissant ses services, lui donna la cure de Saint-Antoine comme poste de repos; Saint-Antoine était, en effet, une des paroisses les plus prospères du diocèse. Mais le bon Dieu voulait qu'il eût plutôt à y accomplir de grands travaux.

Le nouveau curé était installé depuis septembre seulement lorsque l'église fut incendiée le soir du vendredi, 17 octobre 1913. On ne sauva absolument rien, pas même les Saintes Espèces, ni les derniers registres paroissiaux qu'il fallut reconstituer. Au matin du 18 octobre, seuls les murs restaient debout, y compris la façade avec ses deux statues, les clochers s'étant effondrés à l'intérieur.



*Monsieur l'abbé Uldéric Decelles
curé actuel*

Les messes et offices de l'Église furent célébrés dans la salle publique. Il y avait quatre messes chaque dimanche pour permettre à tous de satisfaire au précepte.

LA TROISIEME EGLISE:— L'après-midi du 19 et les jours suivants, les paroissiens se prêtent généreusement aux corvées pour déblaiement du terrain. Les travaux de reconstruction sur les murs de l'église incendiée, entreprise de la maison Paquet & Godbout de Saint-Hyacinthe, attendront au printemps.

Tout le monde fait sa part avec un dévouement qui honore les paroissiens et édifie les voisins. Les dames et demoiselles organisent l'Oeuvre du Vestiaire. Grâce à leur habileté et à des dons généreux, la nouvelle lingerie est de beaucoup plus riche que l'ancienne, la plus belle du diocèse, disent des connaisseurs en travaux à l'aiguille.

En janvier 1914, il fut décidé de drainer autour de l'église pour assurer la permanence des travaux, et de reculer le cimetière. Monseigneur permit d'exhumer les cadavres dans la partie du cimetière depuis le chemin jusqu'au rond-point. Le 10 mai, eut lieu la bénédiction du nouveau cimetière. Il se fit des corvées pour charroi de la roche. On transporta la maison du bedeau, laquelle occupait l'emplacement actuel de la salle paroissiale; on la revêtit de brique neuve et on en fit la galerie.

Le 26 juillet, les cloches revinrent d'Angleterre, même fabrique, même note, même composition que les précédentes. Du poids de 3000 lbs environ, elles coûtaient \$1,500, moins une déduction de près de

\$200 pour vieux métal envoyé à la fonderie. La bénédiction, présidée par Monseigneur J.-L. Guertin, Vicaire-Général, eut lieu le 16 août 1914. Les cloches reçurent pour noms au baptême: Jean-Baptiste, Agapit, Xyste.

Le chemin de la croix fut béni le 8 août 1915.

La première messe dans l'église neuve avait été célébrée le dimanche précédent, 1er août.

Sa Grandeur Monseigneur Alexis-Xyste Bernard vint à Saint-Antoine le 10 octobre. Il se déclara enchanté du bon esprit des paroissiens et du temple magnifique élevé par leur piété.

Outre qu'ils eurent à payer la répartition de \$60,000 pour l'église, les paroissiens souscrivirent généreusement pour les cloches, pour l'orgue (\$3000) fabriqué par la Compagnie Casavant de Saint-Hyacinthe. Les autels, vases sacrés, chemin de la croix, statues, tableaux, verrières, lampes du sanctuaire, chandeliers, etc., sont des dons qui représentent plusieurs milliers de piastres. Le bon Dieu a tout reçu, tout pesé, et il rendra tout. Il a été glorifié mais tout cela a-t-il pu s'accomplir sans difficultés et sans obstacles? Ce serait inouï: toujours l'oeuvre de Dieu s'opère péniblement pour l'accroissement de sa gloire et des mérites de ses ouvriers. De fait, le bilan de la générosité et de l'entrain des paroissiens de Saint-Antoine pour leur église fut magnifique.

Le maître-autel fut consacré le 29 août 1920, par Monseigneur Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin. L'Evêque-missionnaire entretint les fidèles de l'état et des besoins de ses chères missions sauvages; la quête fut fructueuse.

L'église construite, on ne se croisa point les bras : d'abord travaux au cimetière et clôture, puis érection, en 1925, d'un beau grand crucifix, Christ de bronze, souvenir du Jubilé; en 1926, construction par actions des remises, installation de l'électricité à l'église et au presbytère par Monsieur Châlin, de Saint-Hyacinthe. On le voit, le règne de Monsieur le Chanoine Beaudry fut actif. A son arrivée, la dette de Fabrique s'élevait à \$8,300: après tant d'entreprises coûteuses, la dette était effacée et il y avait une balance en Caisse de \$316, quand il quitta la cure.

La paroisse prospérait. Comprenant les avantages de la Caisse Populaire, on en ouvrit un bureau le 1er décembre 1925. Monsieur Ignace Gendron fut le premier président et Mademoiselle Léontine Viau, la première gérante. Aujourd'hui, ces postes sont respectivement occupés par Messieurs Antonio Gendron et Benjamin Archambault.

Monsieur le Chanoine Beaudry laissa la paroisse le 26 septembre 1928 pour se retirer au couvent des Soeurs du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe. Nous avons pu voir quel dévouement et quelle activité il a déployés. Ajoutons qu'il lutta avec énergie contre le "petit coup" et contre tout ce que Satan et le monde mettent sans cesse en oeuvre pour la perte des âmes.

4 — Monsieur ANTONIN TRUDEAU, 1928-36. Onzième curé.

Monsieur le Chanoine Beaudry avait justement annoncé son successeur comme étant "un homme de Dieu, au caractère doux et pacifique".

En décembre 1930, Monsieur le Vicaire Antonio Richard commença des leçons de chant grégorien à la sacristie. Il y mit tant de zèle et les paroissiens tant de bonne volonté qu'ils purent exécuter la messe de minuit grégorienne et mériter des félicitations.

La première prise d'habit dans le Tiers-Ordre Franciscain date du 17 octobre 1915; ce jour-là, 75 personnes prirent l'habit, mais la fraternité de Saint-Antoine-de-Padoue ne fut érigée canoniquement que le 15 septembre 1931. Le nombre actuel des Tertiaires est de 240.

Le 18 février 1935, le Révérend Père Senay, S. J., vint ressusciter l'Apostolat de la Prière et la Ligue du Sacré-Coeur. Un groupe magnifique de 300 hommes et jeunes gens firent les promesses de la Ligue.

En 1935, on entreprit de niveler le terrain du cimetière pour y semer du gazon.

Ces dernières années, Monsieur le Curé avait vu sa santé diminuer, il avait même dû faire un séjour de plus d'un mois à l'hôpital en 1934: devrait-il se retirer? Sa charité apostolique voulait rester au poste. Il prêcha même une retraite d'une semaine à ses chers fidèles en 1935. Il encourageait les retraites fermées et il en organisa plusieurs chez les Révérends Pères Dominicains, à Saint-Hyacinthe. Il lui fallut enfin déposer le fardeau trop lourd d'une cure assez importante. Le 12 novembre 1936, il quittait Saint-Antoine et devenait aumônier des Soeurs de Sainte-Marthe, à Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

5 — Monsieur ULDERIC DECELLES, depuis 1936,
douzième curé.

Le Pasteur actuel de la paroisse est frère de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Saint-Hyacinthe.

S'il ne sied pas d'en parler trop haut, il est impossible de taire la piété et le dévouement peu ordinaires dont il a déjà fait preuve. Mais quelle oeuvre a ses prédilections? quel âge, quelle classe, ses préférences? On ne saurait vraiment le dire tant son zèle embrasse tout et tous.

Arrivé le jeudi 12 novembre, il commence le lendemain soir la prière en famille paroissiale, à l'église, et dès ce premier soir, y assistaient, outre les religieuses et un groupe d'élèves, plusieurs personnes du village. A cet exercice pieux, Monsieur le Curé ajoute à certaines époques (mois des morts, mois de Saint Joseph ou autres circonstances) une petite allocution appropriée et fort goûtée. Le vendredi soir, c'est ordinairement l'Heure Sainte.

En décembre 1936, triduum préparatoire à la fête de Noël, prêché par Monsieur l'Abbé Narcisse Salvail, prédicateur diocésain.

Pour finir l'année et inaugurer la nouvelle, à 11½ hres, le 31 décembre, Heure Sainte à laquelle les paroissiens assistent en foule. Au dernier quart d'heure, distribution de la Sainte Communion.

Du 16 au 22 mai 1937, retraites fermées de trois jours prêchées ici même, d'abord aux dames, puis aux demoiselles, par les Révérends Pères Joseph

Decelles (frère de Monsieur le Curé) et Siméon Beaudoin, de la Congrégation des Oblats. Les hommes et les jeunes gens jouissent du même privilège du 7 au 13 novembre. Ces différentes retraites sont suivies par un groupe nombreux, édifiant et satisfait.

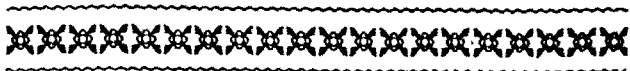
Au printemps, corvées pour nivellement du cimetière. Monsieur le Curé se charge lui-même d'entretenir le gazon et de peindre la clôture.

Au cours de l'été et de l'automne, le gouvernement fédéral fait élever un remblai le long de la rivière et exhausser le terrain de la Fabrique, en face de l'église. Monsieur Girard de Montréal est inspecteur des travaux, lesquels sont surveillés par Monsieur Bernard Dansereau.

Le premier août, en la solennité de la fête de Sainte Anne, est établie la Congrégation des Dames de Sainte Anne. Sa Grandeur Monseigneur Fabien-Zoël Decelles préside la cérémonie. Une centaine de dames entrent dans l'Association.

Monsieur l'Abbé Roger Préfontaine, Vicaire, collabore avec Monsieur le Curé au plus grand bien de la paroisse.

Occupent le Banc de l'Oeuvre comme marguilliers Messieurs Jean-Baptiste Archambault, Adélaré Dupont. M. Joseph-Adélaré Archambault, décédé en juin, sera remplacé en décembre.



CHAPITRE IX

QUESTION DES NOTABLES (1)

Sous ce nom de Notables, nous comprenons tout propriétaire franc-tenancier. Que voulaient-ils? Ils prétendaient être admis de droit aux assemblées pour élection de marguilliers et reddition des comptes de la Fabrique; ils fondaient leurs prétentions sur l'usage observé de tout temps, disaient-ils, dans la paroisse. De là querelle. Les Notables avaient-ils tort ou raison? Voyons un peu.

Notons d'abord que, dès l'origine de la paroisse, les assemblées se tenaient au presbytère, en la "salle dite des habitants". Actes en mains, on constate qu'en effet, neuf fois sur dix, ils portent, outre la signature des marguilliers anciens et nouveaux, celles des négociants, notaires, plusieurs propriétaires que l'on appelle anciens ou notables. Sous ce rapport, les

(1) Voir page 40.

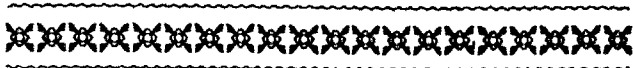
notables étaient dans leur droit, mais les choses n'allaient pas mieux pour cela. Ici comme ailleurs, la multiplicité et la divergence des opinions ne faisaient qu'embrouiller et gêner tout. C'est pourquoi, dans son ordonnance de visite, en 1834, Monseigneur Lartigue crut devoir décréter ce qui suit: "Ordonnons qu'on n'appelle à l'avenir, pour assister aux assemblées de Fabrique, que les anciens et nouveaux marguilliers, vu qu'il n'y a eu innovation là-dessus et partiellement que depuis 1826." Sa Grandeur n'avait sans doute pas eu le loisir d'examiner assez attentivement les livres des délibérations; cette ordonnance prêtait le flanc à l'équivoque et ne diminuait en rien les prétentions des notables.

Le dimanche, 28 décembre, Messire Cusson convoqua légalement à la sacristie les anciens et nouveaux marguilliers pour l'élection d'un marguillier. Les quatre marguilliers de l'oeuvre et deux anciens s'y rendirent, mais refusèrent de procéder, prétextant ne vouloir rien changer à l'usage d'appeler en pareil cas, outre les marguilliers anciens et nouveaux, les propriétaires notables et tenanciers. L'année 1835 se passa assez paisiblement, et en fin de décembre 1836, l'élection de deux marguilliers se fit à la sacristie par les marguilliers anciens et nouveaux, tel qu'annoncé au prône par le curé, mais les notables contestèrent l'élection et la déclarèrent nulle. Protêt fut encore lancé à l'occasion de la reddition des comptes en octobre 1836. En dépit de tout ce fracas et comme si rien n'eût été, les élections des marguilliers jusqu'à 1842, et les redditions de comp-

tes jusqu'à celle de 1840 rendue en 1843, se firent devant le curé et les marguilliers présents, pour ce convoqués.

Cependant, la cause des Notables contre les Fabriquiers s'instruisait en cour; celle-ci considérant l'ancien usage, quoique interrompu, condamna la Fabrique, cassa les trois marguilliers élus depuis 1840 et ordonna de procéder à une élection selon l'ancien usage.

Pendant la session de 1843, l'affaire des Notables était devant la Chambre Provinciale, afin d'en obtenir un bill spécial réglant définitivement cette grave question pour toutes les Fabriques du Bas-Canada. De son côté, Monseigneur Ignace Bourget, 2^e évêque de Montréal, s'occupait sérieusement de la question qui, à cette époque, mettait le feu aux quatre coins de plusieurs paroisses de son diocèse. Le 28 novembre 1843, Sa Grandeur, par sa circulaire au clergé, tira bon nombre de curés d'embarras, entre autres celui de Saint-Antoine, lequel, avec les marguilliers, avait pensé ne pas faire d'élection cette année-là si l'affaire n'était pas réglée. Le mandement disait: "Désormais, il vous sera libre d'appeler aux assemblées de Fabrique, pour l'élection des marguilliers et la reddition des comptes seulement, les marguilliers anciens et nouveaux ainsi que les paroissiens propriétaires." Et l'affaire des Notables fut terminée.



CHAPITRE X

QUELQUES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DES HABITANTS DE SAINT-ANTOINE

L'homme se fait connaître par ses actes, dit-on, et le peuple par son histoire.

Si nous avons vu s'élever de fréquentes contestations au sein de la famille paroissiale et si, par ces faits, nous sommes forcés de reconnaître, du moins chez un certain nombre, une fierté, un penchant à la lutte, héritage peut-être des ancêtres, soldats ou même officiers de valeur, faudrait-il en conclure à la négation de l'esprit de religion chez nos gens? Quelle paroisse donc peut se vanter d'avoir été le royaume constant de la paix? Curés et évêques ont toujours loué la foi et la religion des habitants de Saint-Antoine. Ceux-ci ont aimé de même leurs pasteurs, dont ils ont reconnu le dévouement apos-

tolique. Ils se sont montrés généreux pour l'église ou pour les oeuvres. Cet amour de la religion, comment le prouver mieux qu'en rappelant les nombreuses vocations sacerdotales et religieuses? Déjà, en 1842, la paroisse, relativement petite, avait fourni 12 ministres zélés à l'Eglise. C'était bien la peine de célébrer une fête spéciale d'actions de grâces, Monseigneur Bourget vint la présider le 16 août. Sa Grandeur officia assistée de prêtres natifs de Saint-Antoine. Messire Bonin, curé de Sainte-Scholastique, prêcha sur l'importance de l'éducation chrétienne. Aujourd'hui, c'est 54 prêtres, 12 religieux non prêtres et 162 religieuses qu'a donnés la paroisse. (Voir Album-Souvenir publié en 1924 par Monsieur l'Abbé J.-B.-O. Archambault).

Complétons la physionomie des paroissiens de Saint-Antoine. Ils demeurent sincèrement attachés au sol; ce sont des "habitants" dans le sens que nos pères donnaient à ce titre (véritables habitants du pays, propriétaires libres et indépendants, et non serviteurs de passage), titre auquel ils tenaient, s'opposant à ce qu'on les désignât comme censitaires, ce dernier terme évoquant la condition servile du vassal féodal de la vieille France. Une ascendance de bonne souche crée une atmosphère de noblesse et d'exquise politesse qu'on remarque dans tous les foyers. C'est une paroisse agricole, mais s'il est un endroit où la vie rurale s'affranchit de toute rusticité, c'est à Saint-Antoine. Elle s'applique bien ici, cette parole d'un voyageur étranger qui disait des Canadiens: "Peuple de gentilshommes".

Les habitants de Saint-Antoine aiment l'instruction. Les premiers, en 1880, ils ont appelé pour diriger l'école du village les Soeurs que Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau venait de fonder. Chaque année, nombreux le contingent de jeunes étudiants qui vont chercher au Séminaire ou autres maisons d'éducation ce qu'ils considèrent comme le plus précieux dans la préparation de l'avenir. Soulignons que le distingué Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe est un fils de la paroisse: Monsieur le Chanoine J.-B.-Olivier Archambault. Comme professionnels issus de Saint-Antoine, nous comptons 10 avocats, 13 notaires, 31 médecins. Le Docteur Henri Lapierre, père, après avoir exercé sa profession dans sa paroisse natale pendant quarante-huit ans, vient de céder sa place au jeune Docteur Georges-Aimé Blanchard, également de la paroisse.

Résumons. Trois grands traits caractérisent donc les habitants de Saint-Antoine: amour de la religion, amour du sol et de la patrie, amour de l'instruction et de l'éducation.





CHAPITRE XI

QUELQUES ÉVÉNEMENTS EXTRAORDINAIRES

1 — ORDINATION, DANS LA PAROISSE, DE MONSIEUR OMER BLANCHARD, 19 août 1883.

Le dimanche 19 août 1883, Saint-Antoine avait le privilège d'assister à l'ordination sacerdotale d'un fils de la paroisse : l'Abbé Omer Blanchard recevait l'onction sainte des mains de Son Excellence Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau. Plusieurs prêtres assistaient au chœur. Monsieur Alcide Blanchard, oncle de l'élu, touchait l'orgue. Ce fut une belle fête pour la famille et pour toute la paroisse.

2 — GRANDE REUNION DES ANCIENS DE SAINT-ANTOINE, DITE "FETE DU CRUCIFIX", en 1893.

Sur proposition de Messieurs André et Guillaume Giard, domiciliés depuis quelques années à Montréal,

les enfants de Saint-Antoine établis en diverses localités avaient résolu de se réunir dans leur paroisse natale. Cette réunion se fit le dimanche 13 août 1893, et pour mieux en affirmer le caractère religieux, on voulut offrir à l'église, comme souvenir de ce jour, un grand et riche crucifix de treize pieds et demi de hauteur.

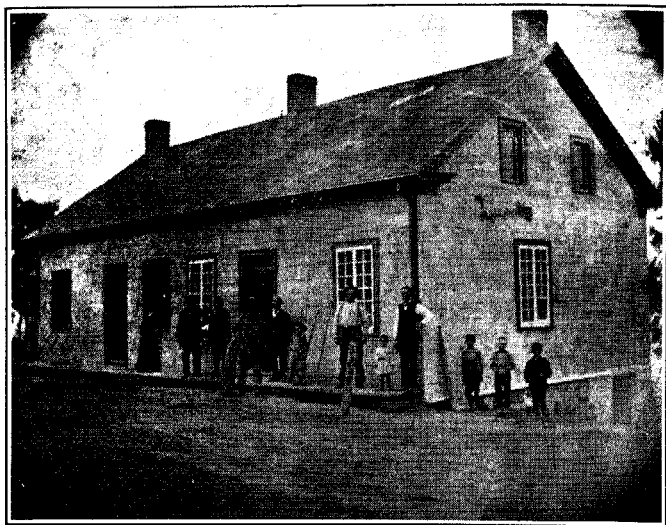
Plus de 300 personnes réunies à Montréal s'étaient embarquées, le samedi soir, sur le "Prince de Galles". La Garde Indépendante de Salaberry et la Fanfare Ville-Marie étaient du voyage. Le bateau arriva à Saint-Antoine à 6 heures du matin.

L'offrande du crucifix se fit à 8½ heures; Monsieur le Curé Dupuy remercia en termes touchants.

A 10 heures, il y eut une messe solennelle célébrée par Monsieur l'Abbé O. Blanchard, assisté de Messieurs les Abbés E. Caron et S. Caron. Au chœur, se trouvaient plusieurs membres du clergé, fils de Saint-Antoine ou confrères voisins. Son Excellence Monseigneur Elphège Gravel, évêque de Nicolet, assistait au trône et il prononça le sermon de circonstance. Tout l'auditoire se sentait uni dans une vive et bien douce émotion. Le chant fut très bien rendu par un chœur nombreux dont faisaient partie la Garde et la Fanfare.

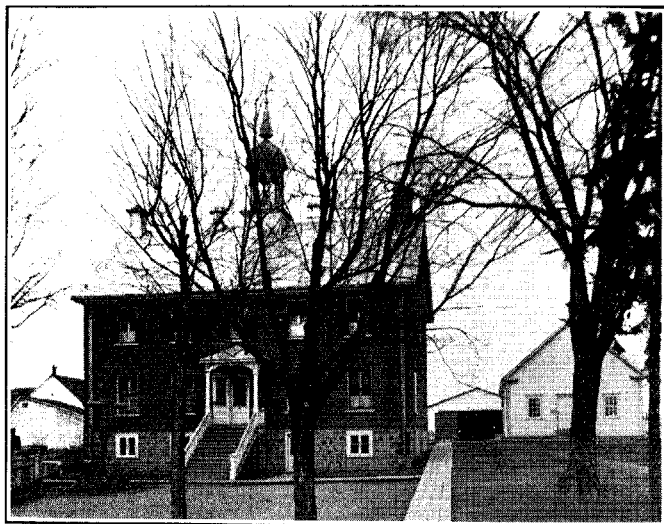
Dans l'après-midi, après les Vêpres solennelles, il y eut des courses en chaloupe. Le soir, musique d'orchestre, enfin, pour terminer, magnifique feu d'artifice.

Les milliers de personnes qui ont pris part à la fête gardent un souvenir ineffaçable de ce jour qu'on appela "Fête du Crucifix".



La vieille école

Lors de la construction de l'école actuelle, en 1883, l'ancienne maison fut achetée par Monsieur Joseph-Mathias Gendron. Elle est aujourd'hui propriété de Monsieur Georges Gendron. C'est le magasin Gendron Frères.



Couvent de S.-Joseph, S.-Antoine-sur-Richelieu

3 — AUTRE ORDINATION, 15 juillet 1900.

Le 15 juillet 1900 fut encore un jour inoubliable pour la paroisse. C'était un dimanche, et Son Excellence Monseigneur Maxime Decelles, alors évêque-coadjuteur, venait conférer les Ordres sacrés à trois jeunes clercs de Saint-Antoine: Messieurs les Abbés J.-B.-Olivier Archambault et Honorius Phaneuf devenaient "prêtres pour l'éternité" et le Révérend Père Louis Archambault, Dominicain, était admis au sous-diaconat. L'Abbé Elphège Gervais, de Saint-Charles était en même temps fait diacre. La cérémonie se déroula avec toute la pompe que seules les églises cathédrales déploient ordinairement en de telles circonstances. Une cinquantaine de prêtres, tant du Séminaire que des paroisses environnantes, étaient venus y assister. Le sermon fut prononcé par Monsieur l'Abbé Alexandre Archambault. Toute la population de Saint-Antoine s'unissait pour féliciter les heureux lévites et bénir le Dieu qui honore les familles et les paroisses au sein desquelles il daigne choisir ses ministres.





CHAPITRE XII

LES ECOLES

I — ECOLE DE LA FABRIQUE, AU VILLAGE

Faute de documents relatifs à ce sujet, nous ne savons rien sur l'état des écoles de la paroisse avant 1829.

En 1824, la législature du Bas-Canada passa une loi pour l'établissement d'écoles élémentaires sous le contrôle des Fabriques de paroisses.

En 1829, parut une nouvelle loi pour l'établissement d'écoles élémentaires tenues sous la régie immédiate des syndics élus par les habitants contribuables au fonds des écoles (Commission Scolaire).

Les habitants de Saint-Antoine projetèrent alors d'établir une école de Fabrique dans leur village. L'assemblée des habitants résolut d'acheter le plus tôt possible un lopin de terre appartenant à Joseph Cartier, adjacent au terrain de la Fabrique, avec une

maison dessus construite de 45 pieds par 31. Les syndics élus d'après le bill de 1829 résignèrent bientôt leur charge, car Monseigneur Lartigue ne permit de prendre l'argent de la Fabrique pour l'école qu'à la seule condition que la maison soit acquise pour la Fabrique, pour y tenir une école de Fabrique, c'est-à-dire régie par les curés et marguilliers, conformément à la loi de 1824. Messire Alinotte était alors curé.

Réparations faites à la maison, nous croyons que l'école put s'ouvrir à la fin de l'été 1830.

La municipalité scolaire de Saint-Antoine-de-la-Rivière-Chambly fut érigée le 18 janvier 1845 par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada. Cette municipalité scolaire comprenait tout le territoire de la paroisse portant le même nom.

L'école du village resta propriété de la Fabrique jusque vers 1880. Sous le règne de Messire J.-B. Dupuy junior, Monseigneur Moreau informa les commissaires d'écoles que dorénavant, la Fabrique serait déchargée de cette école, et que la maison et le terrain seraient donnés gratuitement par la Fabrique à la corporation scolaire.

En 1842, l'école du village était tenue par Monsieur Kemner-Laflamme, qui enseignait à 35 garçons; il avait sous sa direction une sous-maîtresse enseignant à environ 30 filles. En 1864, c'était Monsieur P. Bouchard, élève de l'Ecole Normale Laval, qui avait l'école supérieure des garçons; Mademoiselle Edesse Richer dirigeait l'école supérieure des filles, 55 élèves. En 1870, Monsieur Prudent Bousquet et Mademoiselle Anna Gladu dirigeaient respective-

ment l'école des garçons et des filles, et ces écoles, dit le rapport de Monsieur l'Inspecteur J.-N.-A. Archambault, notaire, ne laissent rien à désirer. Les dernières maîtresses laïques furent Mesdemoiselles Aurélie, Délina et Almaïde Tétrault.

Bien que ne méconnaissant pas le mérite des instituteurs de l'école du village, Messire J.-B. Dupuy junior voulait confier cette école aux Soeurs de Saint-Joseph, fondées par Monseigneur Moreau, en 1877, pour la petite école. Les Soeurs vinrent en effet le 26 août 1880. Voici les noms des religieuses fondatrices de la mission: Soeur Saint-Hyacinthe, Directrice, Soeur Saint-François-d'Assise, Soeur du Sacré-Coeur, Soeur Thérèse-de-Jésus. Monseigneur bénit les Soeurs au départ. A Saint-Antoine, Monsieur le Curé Dupuy et Monsieur le Président de la Commission Scolaire, le Docteur Alcidas Archambault, les reçurent avec toute la cordialité possible; toute la paroisse d'ailleurs les considérait comme les déléguées du bon Dieu. A l'examen d'été, les commissaires se montrèrent satisfaits des nouvelles maîtresses. Il devait y avoir, dans les trois classes, de 140 à 150 élève.

En 1883, la vieille école de bois fut remplacée par une bonne maison de brique, le Docteur Alcidas Archambault étant encore Président et Monsieur Didace Bonin contracteur. La salle des assemblées ou salle des habitants fut alors au sous-sol de l'école, jusqu'à ce que la salle publique actuelle fût construite, en 1894.

Depuis longtemps, on songeait à agrandir et à réparer l'école devenue insuffisante, et la chose était

toujours remise. Voici que le 13 juin 1932, le contrat est signé. Monsieur Félix Messier, député, a obtenu du gouvernement les fonds nécessaires et les travaux commencent sans tarder, sous la conduite de Monsieur Stanislas Dupont, entrepreneur. Monsieur le Curé A. Trudeau se trouve Président de la Commission Scolaire depuis 1931, ayant succédé à Monsieur Joseph-Ignace Archambault (fils du Docteur Alcidas Archambault) qui se dévoua au poste de Président pendant 21 ans.

Les travaux à l'école se font avec entrain, si bien que les Soeurs peuvent rentrer à la mission le 24 août. Les classes s'ouvrent le 14 septembre; c'est une fête pour les 134 enfants de se trouver dans des classes si belles, spacieuses, bien éclairées.

Actuellement, les classes se répartissent (122 élèves), de la classe enfantine à la 9^e année inclusivement.

Quelques faits récents: Le Couvent de Saint-Antoine a depuis le 5 mars 1933 son Amicale des Anciennes. Dès la première réunion, 50 se sont inscrites.

A l'occasion du 4^e centenaire de l'arrivée de Cartier à Gaspé, la Commission Scolaire érige une croix-souvenir, bénite le 30 septembre 1934.

La Croisade Eucharistique est établie dans la mission le 18 février 1935, par le Révérend Père Senay, S.J.

Sa Grandeur Monseigneur Decelles ayant permis, en décembre 1934, de garder le bon Dieu dans les maisons d'écoles tenues par les Soeurs de Saint-Joseph, les religieuses de Saint-Antoine se mettent

pieusement à l'oeuvre. Dès janvier, on commence à aménager le local: l'oratoire et le parloir formeront la chapelle. Le 20 mars, l'autel s'installe; c'est Monsieur Georges Lecours qui l'a fabriqué. Le reste du mobilier est également l'oeuvre de menuisiers de Saint-Antoine. Enfin, grâce au concours de la Commission Scolaire et des amis et bienfaiteurs de l'école, tout est prêt, Jésus peut venir. La première messe est dite le 17 juin par Monsieur le Curé Trudeau.

Le Cercle des Jeunes Naturalistes est dûment affilié à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le 25 novembre 1935, sous le nom de Cercle George-Etienne.

En septembre 1936, les Soeurs commencent à donner des cours de musique.

Le 12 septembre 1937, l'Institut qui, depuis 57 ans, fournit des maîtresses à l'école du village de Saint-Antoine compte 60 ans d'existence. La Maison-Mère invite les Soeurs et les Anciens à se réunir dans un conventum d'actions de grâces. Saint-Antoine a le premier rang d'ancienneté comme mission; il est aussi à l'honneur aujourd'hui. Un groupe d'une trentaine d'Anciens se rend au Conventum. Le Dr Blanchard, dans un discours bien préparé, exprime sa reconnaissance et son admiration pour ses anciennes maîtresses.

2 — LES ECOLES DE ST-ANTOINE, EN GENERAL

Nous savons très peu de choses des écoles de Saint-Antoine en général. En 1856, Monsieur J.-N.-A. Archambault, Inspecteur, écrit: "Cette paroisse s'est

toujours distinguée par son zèle pour l'éducation." Il y avait alors 2 écoles (classes) au village, et 3 dans les autres arrondissements. En général, les résultats sont reconnus satisfaisants. Il y a actuellement 7 écoles dans la paroisse, celle du village y comprise.

La Commission Scolaire est représentée par Monsieur Antoine Gaudette, Président, et par Messieurs Antoine St-Germain, Joseph-Alphonse Marchessault, Honorius Duhamel, Raoul St-Jacques, commissaires; Monsieur Benjamin Archambault est Secrétaire.

Furent Présidents de la Commission Scolaire depuis l'arrivée des Soeurs à l'école du village, en 1880:

Docteur Alcidas Archambault	1880-81
Monsieur Christophe Collette	1881-82
Monsieur Henri Archambault	1882-83
Dr Alcidas Archambault	1883-86
Monsieur Joseph Coderre	1886-89
“ Louis-Joseph Cartier	1889-92
“ Stanislas Archmbault	1892-95
“ Alphonse Marchessault	1895-1903
“ Joseph Pineault	1903-04
Mr le Curé Arthur St-Louis	1904-05
Monsieur Alphonse Petit	1905-06
“ Joseph Gaudette	1906-10
“ Joseph-Ignace Archambault	1910-31
Mr le Curé Antonin Trudeau	1931-34
Monsieur Joseph-Ignace Archambault	1934
“ Antoine Gaudette	(avril à juillet) 1934



CHAPITRE XIII

Mouvement de la population et petit historique de la Municipalité

Nous avons vu arriver les quatre premiers colons Archambault, venus de la Rivière des Prairies en 1724. Bientôt, des parents ou amis venus du même endroit les suivirent: des Archambault encore, des Guertin, Courtemanche, Bonin, Gadbois, Allard, Circé, Saint-Michel, Ménard et Phaneuf. Ce sont les pionniers de la paroisse de St-Antoine et plusieurs de leurs descendants habitent encore la paroisse ou les environs.

En 1750, la nouvelle paroisse fournissait au gouvernement français 55 miliciens, ce qui suppose une population d'environ 300 âmes. En 1790, la population était devenue de 1285 habitants; elle continua encore de s'accroître, s'élevant à 2000 en 1821 et à 2300 en 1840. En 1871, elle ne compte plus que 1663 habitants. Elle comprend, en 1937:

	Fam.	Com.	Non com.	
Village:	114	407	62	
Campagne:	150	702	177	1348 hab.
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
	264	1109	239	

2 — MUNICIPALITE — REPRESENTATION

La paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-Chambly a relevé de la juridiction civile du gouvernement de Montréal jusqu'en 1764, et depuis ce jour, elle a toujours appartenu au district de ce nom.

Lors de la division du Bas-Canada en 21 comtés, en 1792, cette paroisse fut renfermée dans le comté de Surrey. Depuis 1829, elle appartient à celui de Verchères.

Le représentant actuel du comté de Verchères à la Chambre Provinciale, Monsieur Félix Messier, réside à Saint-Antoine.

Au fédéral, Saint-Antoine appartient à la circonscription électorale de Richelieu-Verchères, laquelle a pour député l'Honorable Arthur Cardin, Ministre des Travaux Publics.

Le 18 juin 1845, en vertu de Lettres Patentes de Sa Majesté la Reine Victoria, et par l'intermédiaire du Baron Metcalfe, gouverneur-général du Canada, la partie de terre alors communément appelée la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-Chambly est reconnue, désignée et déclarée comme constituant la municipalité de Saint-Antoine-de-la-Rivière-Chambly. (1)

(1) Voir plus haut, p. 27.

La première assemblée du Conseil de comté de Verchères a lieu le 27 septembre 1847.

Le 11 septembre 1848, il est unanimement résolu que les municipalités de paroisses soient substituées à la municipalité de comté.

De 1847 à 1859, toutes les municipalités du comté envoyaient des représentants ou délégués, parfois au nombre de trois, au Conseil de comté siégeant à Verchères. En 1860, ce délégué prend le titre de Maire.

La municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu (campagne) est détachée de Saint-Antoine-de-Padoue (village) et érigée le 13 octobre 1921. Monsieur Benjamin Archambault est secrétaire des deux municipalités depuis 1929.

DELEGUES DE COMTE

1847-48	Come-Antoine Cartier Benjamin-Amable Archambault
1849	Come-Antoine Cartier Benjamin-Amable Archambault Narcisse Cartier
1850-52	Benjamin-Amable Archambault Narcisse Cartier
1853	Romuald Marchessault Narcisse Cartier Abraham Lecours
1854-55	Romuald Marchessault Abraham Lecours
1856-57	Abraham Lecours
1858-59	Benjamin-Amable Archambault

Louis Gravel (trois mois)

MAIRES

- 1860-61 Jean-Marie-Narcisse Archambault
1862-63 Antoine Archambault, fils
1864-65 Pierre-Maxime Archambault
1866 Hercule Paradis (neuf mois)
1891 Jacques Cartier
1892-95 J.-Herménégilde Archambault
1896-97 Henri Archambault
1898 Irénée Desnoyers
1899 Louis Courtemanche
1900 Antoine Phaneuf
1901-02 Amédée Laflamme
1867 Louis Gravel
1868-71 Benjamin-Amable Archambault
1872 Louis Gravel
1873-75 Clément-Prosper Germain, Notaire
1876 Joseph Coderre
1877-78 Louis Gravel, Préfet
1879-87 Louis-Joseph Cartier, Préfet
1888-89 Olivier Archambault
1890 Napoléon Phaneuf

1903	Joseph Gaudette
1904	Antoine Phaneuf
1905-06	Louis Poulette
1907	Arthur Gaudette
1908	Joseph Gaudette
1909	Joseph-Mathias Gendron (six mois) Joseph Robert (six mois)
1910-12	Joseph Robert
1913-16	Antoine Boissel
1917-20	J.-Herménégilde Archambault (3 ans 6 mois)
1920	J.-M. Gendron (six mois)
1921	Joseph-Ignace Archambault

Maires depuis la division de la Municipalité

Village

1922- Joseph-Ignace Archambault, Régistrateur
du comté de Verchères, 1937

Campagne

1922-28 Irénée Lavallée

1929- Jean-Baptiste Archambault

Citons quelques faits marquant des progrès pour la municipalité :

En 1885 et 1886, Monsieur Ferdinand Fecteau, expert, de Saint-Antoine, construisit l'aqueduc. Un tuyau, sous la rivière, communiquait avec l'installa-

tion de Saint-Denis, oeuvre du même. Cette dernière était munie de pompes foulantes, lesquelles fournissaient l'eau à Saint-Antoine lorsque le vent était insuffisant. Les deux aqueducs étaient servis par des moulins à vent, remplacés depuis par des moteurs à gazoline, puis à l'électricité. Monsieur Fecteau fit la construction à ses frais; le village l'aida généreusement. Les consommateurs payent une taxe annuelle. Actuellement, l'aqueduc appartient à Monsieur François Fecteau, fils du précédent.

La Compagnie de téléphone Bell établit, en 1902, un seul poste à Saint-Antoine, chez Monsieur Raphaël Gravel; il était relié à Saint-Denis par un câble traversant le Richelieu. Le 4 juin 1912, la ligne indépendante de Saint-Ours obtint la permission de s'installer dans le village. Depuis décembre 1931, elle est remplacée par celle de Saint-Denis, appartenant à Monsieur Henri Phaneuf.

La première pompe à incendie fut achetée au cours de l'automne 1910. Un groupe de citoyens, s'étant cotisés à cet effet, délèguèrent pour l'acheter Messieurs Louis Mogé et Ferdinand Fecteau. Le 7 décembre, à sa séance régulière, le Conseil municipal vota \$100 pour aider à payer la dite pompe. La seconde fut achetée en octobre 1927 de la Compagnie Tremblay Limitée de Montréal, par le Conseil municipal de Saint-Antoine-de-Padoue; elle coûtait \$1967.00, mais le Gouvernement Provincial accorda un octroi de 40%.

Le Gouvernement Fédéral fit construire le quai neuf en 1913-14; les travaux étaient conduits par

Messieurs Paul et Magnan, de Sorel. Le chenal pour accéder au nouveau quai fut creusé en 1913.

Les chemins, dans la paroisse, furent sablés et empierrés de 1922 à 1935, sous la direction successive de Messieurs les Maires Irénée Lavallée et Jean-Baptiste Archambault. Le Département de la Voirie paya 50% des dépenses. Au village, le sablage se fit en 1922, aux frais de la municipalité, et fut dirigé par Monsieur Joseph-Ignace Archambault, Maire. La Voirie se chargea gracieusement du bitumage et fit effectuer les travaux en 1931.

Le Conseil de Saint-Antoine-de-Padoue accorda, le 7 juin 1925, à la Sorel Light and Power Company Limited, la permission de poser une ligne pour la transmission de l'énergie électrique. En septembre, le village jouissait de l'électricité.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Chapitre I — La seigneurie de Contrecoeur	13
Chapitre II — Les fiefs :	
1—Fief du Breüil ou Saint-Antoine	23
2—Fiefs Duhamel et Sainte-Marie	24
3—Arrière-fief Paradis	25
Chapitre III — Notes diverses :	
1—Le moulin banal	27
2—Une route célèbre	28
3—Le feu de Saint-Denis	29
Chapitre IV — Nos célébrités :	
1—Le capitaine Chabot	33
2—Le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois	34
3—Mère Marie-Rose	34
4—Sir Georges-Etienne Cartier	35
5—Une question à propos des Cartier ..	38
6—Monseigneur Elphège Gravel	39

Chapitre V — Paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue :

1—Débuts et développements.....	41
2—Etablissement curial et les deux premières églises	44
3—Limites de la paroisse.....	48
4—Messire P.-Joseph Compain, troisième curé	49

Chapitre VI — Les deux Curés de la première moitié du siècle dernier :

1—Messire Bonaventure Alinotte, quatrième curé	51
2—Messire Michel Cusson, cinquième curé	53

Chapitre VII — L'oncle et le neveu, curés de 1858 à 1903 :

1—Messire J.-B. Dupuy, senior.....	59
2—Messire J.-B. Dupuy, junior.....	61

Chapitre VIII — Les autres curés depuis 1903 à nos jours :

1—Monsieur Arthur Saint-Louis.....	63
2—Monsieur Hubert Nadeau.....	64
3—Monsieur le Chanoine Agapit Beaudry	64
4—Monsieur Antonin Trudeau.....	67
5—Monsieur Uldéric Decelles.....	69

Chapitre IX — Question des Notables..... 71

Chapitre X — Quelques traits caractéristiques des habitants de Saint-Antoine	75
Chapitre XI — Quelques évènements extraordinaires :	
1—Ordination, dans la paroisse, de Monsieur Omer Blanchard, 19 août 1883	79
2—Grande réunion des Anciens de Saint-Antoine dite "Fête du Crucifix", en 1893	79
3—Autre ordination, 15 juillet 1900.....	81
Chapitre XII — Les Ecoles dans la paroisse.....	83
Chapitre XIII — Mouvement de la population et petit historique de la Municipalité	89



